



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

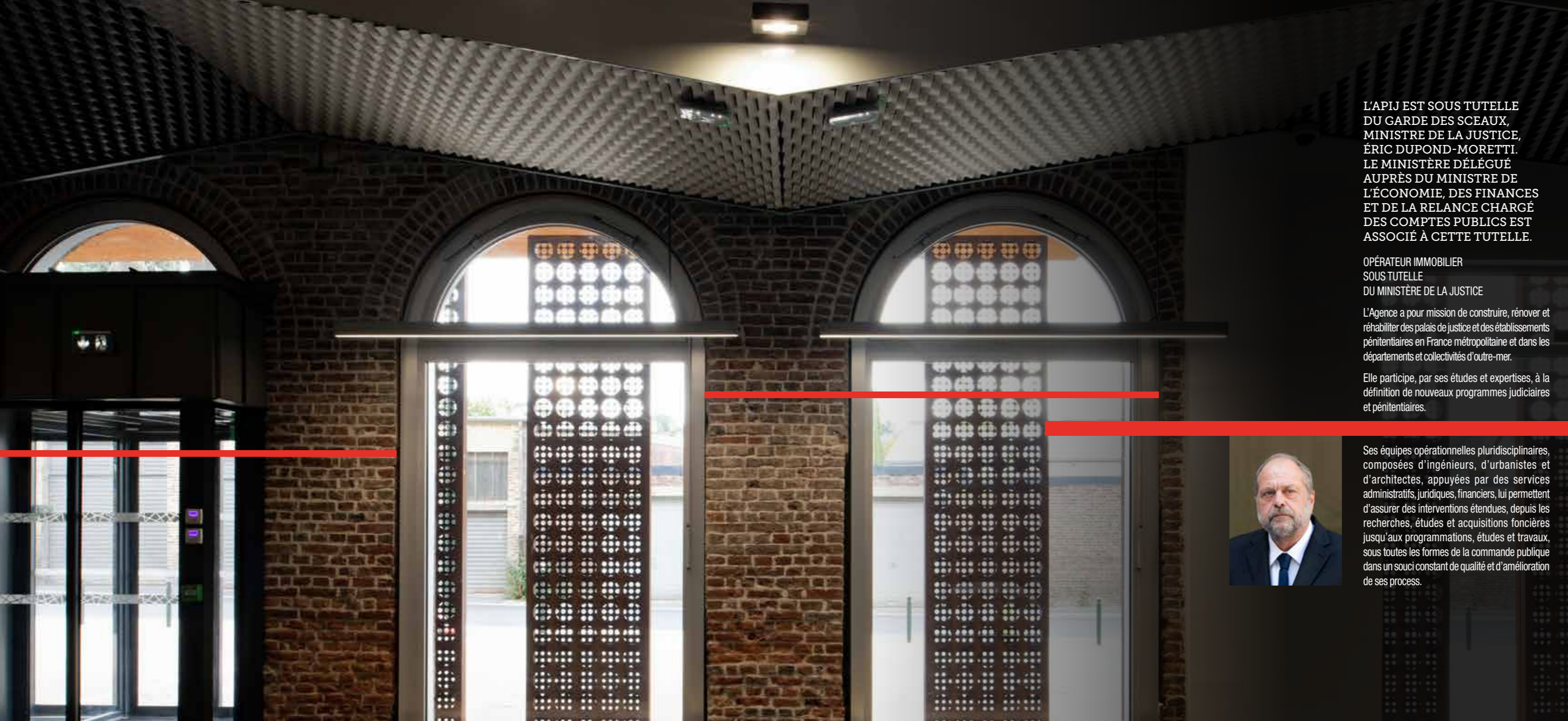
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# RAPPORT d'activité

APIJ

AGENCE PUBLIQUE  
POUR L'IMMOBILIER  
DE LA JUSTICE





L'APIJ EST SOUS TUTELLE  
DU GARDE DES SCEAUX,  
MINISTRE DE LA JUSTICE,  
ÉRIC DUPOND-MORETTI.  
LE MINISTÈRE DÉLÉGUÉ  
AUPRÈS DU MINISTRE DE  
L'ÉCONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE CHARGÉ  
DES COMPTES PUBLICS EST  
ASSOCIÉ À CETTE TUTELLE.

OPÉRATEUR IMMOBILIER  
SOUS TUTELLE  
DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

L'Agence a pour mission de construire, rénover et réhabiliter des palais de justice et des établissements pénitentiaires en France métropolitaine et dans les départements et collectivités d'outre-mer.

Elle participe, par ses études et expertises, à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires.



Ses équipes opérationnelles pluridisciplinaires, composées d'ingénieurs, d'urbanistes et d'architectes, appuyées par des services administratifs, juridiques, financiers, lui permettent d'assurer des interventions étendues, depuis les recherches, études et acquisitions foncières jusqu'aux programmations, études et travaux, sous toutes les formes de la commande publique dans un souci constant de qualité et d'amélioration de ses process.

04 | Édito  
06 | Faits marquants 2020  
08 | 2020 en chiffres

## 01 L'ACTIVITÉ EN 2020

### P. 12 LES ACTIONS MENÉES

- P. 13 | Le programme 15 000
- P. 17 | Le COP 2021-2023 :  
outil de pilotage stratégique
- P. 20 | Une démarche qualité renforcée
- P. 23 | Développement durable
- P. 24 | FOCUS | Grands travaux en site occupé
- P. 25 | FOCUS | Les opérations en OM
- P. 26 | FOCUS | IDC la restauration du palais  
engagée - Salle Grand Procès

### P. 28 LES OPÉRATIONS JUDICIAIRES

- P. 30 | Les opérations judiciaires livrées
- P. 34 | Les opérations judiciaires  
en travaux
- P. 35 | Les opérations judiciaires  
en études

### P. 48 LES OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES

- P. 50 | Les opérations pénitentiaires livrées
- P. 51 | Les opérations pénitentiaires  
en travaux
- P. 62 | Les opérations pénitentiaires  
en études

## 02 L'AGENCE

### P. 72 LA PRÉSENTATION DE L'AGENCE

- P. 73 | Missions et statut
- P. 74 | Le conseil d'administration
- P. 76 | Cadre conventionnel  
de réalisation des opérations  
confiées à l'Agence
- P. 79 | L'organisation de l'Agence  
avec sa tutelle

### P. 80 L'ORGANISATION DE L'AGENCE

- P. 81 | La direction générale
- P. 82 | L'organigramme
- P. 84 | Les directions de programme  
et des services experts
- P. 86 | La direction juridique,  
administrative et financière

## 03 LE RAPPORT FINANCIER

- P. 92 | Contexte 2020
- P. 92 | L'exécution  
du budget

P. 94 | Liste des sigles utilisés



# Édito

Président du conseil d'administration  
**XAVIER LEFORT**



Nommé à la tête du conseil d'administration de l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice en juillet 2020, je ne saurais commencer cet édit sans saluer l'action de mon prédécesseur à ces fonctions. Elle me semble avoir été de grande valeur à l'heure où l'État engageait des politiques publiques particulièrement volontaristes, en matière de modernisation du patrimoine immobilier judiciaire et pénitentiaire, au profit du fonctionnement de la Justice et au bénéfice des usagers et du personnel. Cette prise de fonction, en pleine crise sanitaire, m'a non seulement permis le constat immédiat du professionnalisme et de la qualité de maîtrise d'ouvrage dont l'APIJ fait preuve dans l'exercice de ses fonctions, mais également de la résilience, la réactivité et l'engagement qu'elle a su déployer, en tant qu'opérateur de l'État et acteur d'un secteur d'activité lourdement impacté par la crise sanitaire. Le volume de délibérations soumises au conseil

d'administration en 2020 a été proportionnel au plan de charge conséquent conduit par l'Agence, notamment fait :

- des mises en chantier de la première vague de constructions du programme 15 000 places et de l'engagement résolu des maîtrises foncières de sa seconde vague ;
- des études préalables pour d'importantes opérations judiciaires qui verront leur mise en chantier sur l'année 2021 ;
- du travail conséquent initié en vue de la modernisation du palais de justice historique de Paris, sur l'île de la Cité. La confiance interministérielle construite autour de cette opération constitue sans nul doute l'une des meilleures expressions du travail de l'APIJ.

Les défis à relever en 2021 demeurent importants, et le conseil d'administration aura à cœur d'accompagner l'établissement dans la poursuite

des défis qu'il aura à relever, en veillant au maintien d'une mobilisation de tous les instants, d'une rigueur de gestion sans failles et de la mise à disposition des moyens qui lui faciliteront l'exécution de sa mission. Au moment où je signe cet édit, l'APIJ remet à la Chancellerie les clés de la salle d'audience provisoire qui accueillera, dès septembre 2021, le procès des attentats terroristes du 13 novembre 2015. Le conseil d'administration a été invité à se réunir dans cette salle, permettant ainsi aux administrateurs d'apprécier sa grande réussite architecturale et sa prouesse calendaire puisque seulement deux ans séparent la commande de son exécution.

Les chefs de la cour d'appel de Paris sont venus témoigner de la très grande satisfaction que leur procure cet ouvrage. Je ne peux que m'associer à cette satisfaction unanime !

En 2020, le volume d'activité de l'Agence a poursuivi sa croissance et la poursuivra encore avec les lancements successifs, depuis 2018, de programmes immobiliers d'envergure, aussi bien dans le domaine pénitentiaire que judiciaire.

L'année a notamment été marquée par la préparation de l'Agence au défi opérationnel que va représenter la grosse vague de mises en chantier qui se dessine à compter de la fin de l'année 2020 et tout au long de 2021 : pas moins de 19 ouvertures de chantiers pénitentiaires sont prévues du dernier trimestre 2020 à la fin 2021, soit plus d'une par mois. L'Agence a conduit en parallèle les finalisations des études de conception, l'examen des premiers prototypes et la préparation des démarches de suivi qualité en phase de travaux.

Cette année a été également marquée par l'engagement résolu de l'opération interministérielle de réhabilitation du palais de justice de l'île de la Cité, et par la mise en chantier de la salle d'audience des « Grands Procès », dont la conception et l'exécution sont saluées par tous, à l'heure où nous la livrons.

La crise sanitaire, qui a démarré en mars 2020 et qui reste une actualité au moment où j'écris ces quelques lignes, a exigé de l'Agence qu'elle mobilise plus encore ses savoir-faire, sa réactivité et sa capacité d'adaptation pour assurer la continuité de ses missions. Sans procéder au retour exhaustif sur l'actualité opérationnelle, sont à souligner :

- la gestion exemplaire des interruptions et les reprises de six chantiers judiciaires et trois chantiers pénitentiaires, grâce au concours synergique et méthodique des équipes opérationnelles, du service juridique et des marchés, du service facturier et de l'agence comptable, et bien évidemment des entreprises et bureaux d'études intervenant sur nos opérations ;
- l'ingéniosité et la créativité des équipes dans leurs interactions avec leurs prestataires, permettant la mise en place de méthodes de travail à distance et la poursuite à un rythme quasi nominal des opérations en phase moins avancées ;
- la notification totalement dématérialisée de plusieurs opérations, permettant à l'APIJ de contribuer à l'effort économique national ;
- le maintien inaltéré d'une exigence de rigueur et de l'amélioration des dispositifs de contrôle de gestion performants.

2020 a plus que jamais démontré l'importance de la modernisation de nos outils et process au service d'une Agence toujours plus en phase avec son époque. L'expérience d'une année de télétravail va assurément continuer à les faire évoluer ; il nous appartiendra d'en conserver la quintessence, tout en préservant la culture collective d'une agence dynamique, avec des circuits courts d'information, et l'envie de progresser ensemble.

L'année 2020 a, enfin, prouvé – s'il le fallait – la puissance du management au service de l'efficacité collective et la résilience, y compris dans les conditions dégradées qu'ont connues toutes les organisations et auxquelles l'APIJ n'a pas échappé : que tous les managers de l'Agence en soient chaleureusement remerciés.

Plus largement, je souhaite par ces quelques lignes rendre hommage aux femmes et aux hommes qui, dans chaque service et chaque équipe, font de l'APIJ une maîtrise d'ouvrage experte et crédible, au service des priorités immobilières de la Chancellerie.

Je vous invite à les découvrir à travers leurs réalisations décrites dans les pages qui suivent.

Directrice générale de l'APIJ  
**MARIE-LUCE BOUSSETON**



# Faits

## MARQUANTS

### ACTIVITÉ

#### INSTITUTIONNELLE

##### MARS

- Conseil d'administration de l'APIJ.

##### SEPTEMBRE

- Visite du tribunal judiciaire de Bobigny par le Premier ministre, le ministre de l'Intérieur et le garde des Sceaux, et annonce de la création d'une extension neuve dédiée au pôle pénal. **1**
- Signature de l'accord interministériel pour le phasage des travaux de réhabilitation dans l'île de la Cité et la définition de la première phase.



© DR

##### OCTOBRE

- Conseil d'administration de l'APIJ.
- Inauguration du nouveau tribunal judiciaire de Lisieux par le garde des Sceaux, ministre de la Justice. **2**

##### DÉCEMBRE

- Conseil d'administration de l'APIJ.



© APIJ

### ACTIVITÉ

#### OPÉRATIONNELLE

##### LA CONDUITE DE PLUSIEURS CONCERTATIONS PUBLIQUES ET ENQUÊTES PUBLIQUES

##### JUIN

- Lancement de l'enquête publique pour la réalisation de la cité du ministère de la Justice de Guyane à Saint-Laurent-du-Maroni.
- Lancement de la participation du public par voie électronique pour l'opération pénitentiaire de Lavau, sous l'égide de la Commission nationale du débat public.

##### JUILLET/AOÛT

- Lancement de la concertation publique pour l'extension du centre pénitentiaire de Baie-Mahault.

##### OCTOBRE

- Enquête publique pour la réalisation de l'établissement pénitentiaire de Seine-Saint-Denis.

##### LE LANCEMENT OU LA NOTIFICATION DE NOMBREUX MARCHÉS

##### JANVIER

- Notification du marché de conception-réalisation pour la structure d'accompagnement vers la sortie de Montpellier.

##### FÉVRIER

- Notification du marché de travaux et démarrage des travaux préparatoires pour la réalisation de la salle d'audience provisoire Grand Procès conçue pour le procès des attentats du 13 novembre 2015. **3**
- Notification du marché de conception-réalisation pour l'ancien centre de jeunes détenus de Fleury-Mérogis.
- Notification du marché de conception-réalisation pour les structures d'accompagnement vers la sortie d'Osny et de Meaux.



Salle Grand Procès - Palais de justice de l'île de la Cité © Nicolas Borel

3



ENAP © Javier Minassian-Ignacio Prego Architectures

4

##### MARS

- Lancement de la consultation du marché de conception-réalisation pour la structure d'accompagnement vers la sortie de Ducos.

##### AVRIL

- Notification du marché global de performance (MGP) pour la création d'hébergements à l'École nationale de l'administration pénitentiaire (ENAP). **4**
- Notification du marché de conception-réalisation pour les structures d'accompagnement vers la sortie d'Avignon, de Toulon et de Valence.
- Lancement de l'appel d'offres travaux pour la construction du palais de justice de Lille.

##### MAI

- Lancement de la consultation du marché de travaux pour le centre francilien de formation.

##### JUILLET/AOÛT

- Lancement du concours de maîtrise d'œuvre du palais de justice de Meaux.
- Notification du marché de conception-réalisation de l'extension de la maison d'arrêt de Nîmes.

##### OCTOBRE

- Notification du marché de conception-réalisation pour la structure d'accompagnement vers la sortie de Noisy-le-Grand.

##### NOVEMBRE

- Lancement de la consultation pour la conception-réalisation du centre de détention du Comtat Venaissin.

##### DÉCEMBRE

- Jury de sélection des candidatures pour le concours de maîtrise d'œuvre de Meaux.
- Attribution du marché de conception-réalisation pour le centre pénitentiaire de Baumettes 3.
- Notification du marché de conception-réalisation pour la structure d'accompagnement vers la sortie de Colmar.
- Lancement de la consultation de marché public global de performance pour le projet de relocalisation de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) et du tribunal administratif (TA) sur le site ex-AFPA à Montreuil. **5**

##### UNE ACTIVITÉ FONCIÈRE SOUTENUE

##### JANVIER

- Choix du site pour la cité judiciaire de Nancy.

##### JUIN

- Sélection du terrain à Arras pour la construction de la première prison à visée expérimentale dite InSERRE (Innover par des structures expérimentales de responsabilisation et de réinsertion par l'emploi).



CNDA © Annie Gozard

##### JUILLET/AOÛT

- Choix du site pour le futur palais de justice de Cusset.

##### DES CHANTIERS ACTIFS

##### FÉVRIER

- Démarrage des travaux de la première phase pour la maison d'arrêt de Basse-Terre.

##### MAI

- Reprise de l'intégralité des chantiers après l'interruption due au confinement national.

##### JUIN

- Démarrage des travaux du centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan.

##### JUILLET/AOÛT

- Démarrage des travaux de curage, désamiantage et de déplombage du palais de justice historique de Pointe-à-Pitre.

##### OCTOBRE

- Démarrage des travaux de la structure d'accompagnement vers la sortie de Caen.
- Démarrage des travaux de la seconde phase (création des hébergements) de l'ENAP.



© Chloé Yvard, société EDIS

6

- Achèvement des travaux de rafraîchissement des espaces de redéploiement de la cour d'appel et de la Cour de cassation au sein du palais de justice historique de Paris.

##### NOVEMBRE

- Démarrage des travaux du centre pénitentiaire de Caen-lfs.
- Démarrage des travaux de construction du centre pénitentiaire de Troyes-Lavau. **6**
- Achèvement du désamiantage et reprise des travaux de rénovation du palais de justice historique de Cayenne.

##### DÉCEMBRE

- Démarrage des travaux de la structure d'accompagnement vers la sortie du Mans-Coulaines.

##### UNE LIVRAISON JUDICIAIRE

##### JUILLET/AOÛT

- Prise de possession du tribunal judiciaire de Lisieux.




# EN chiffres

**78**   
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

**3**   
ENQUÊTES ET  
CONCERTATIONS  
PUBLIQUES MENÉES  
AVEC DÉSIGNATION  
D'UN GARANT

**15**   
OPÉRATIONS  
JUDICIAIRES  
EN PHASE  
OPÉRATIONNELLE  
POUR UN MONTANT  
DE **730 M€**  
(hors réhabilitation du palais  
de justice de l'île de la Cité  
et construction de la salle  
d'audience Grand Procès)

**11**   
OPÉRATIONS  
JUDICIAIRES  
EN ÉTUDES  
PRÉALABLES  
OU SCHÉMA  
DIRECTEUR

**33**   
OPÉRATIONS  
PÉNITENTIAIRES  
EN PHASE  
OPÉRATIONNELLE  
POUR UN MONTANT  
DE **2,4 MDS €**  
ET **9 320** PLACES  
DE DÉTENTION

**20**   
OPÉRATIONS  
PÉNITENTIAIRES  
EN ÉTUDES  
PRÉALABLES,  
SCHÉMA DIRECTEUR  
OU RECHERCHE  
FONCIÈRE





# L'activité

## DE L'AGENCE EN 2020

### P. 12 LES ACTIONS MENÉES

- P. 13 | Le programme 15 000
- P. 17 | Le COP 2021-2023 :  
outil de pilotage stratégique
- P. 20 | Une démarche qualité renforcée
- P. 23 | Développement durable
- P. 24 | FOCUS | Grands travaux en site occupé
- P. 25 | FOCUS | Les opérations en OM
- P. 26 | FOCUS | IDC la restauration du palais  
engagée - Salle Grand Procès

### P. 28 LES OPÉRATIONS JUDICIAIRES

- P. 30 | Les opérations judiciaires livrées
- P. 34 | Les opérations judiciaires  
en travaux
- P. 35 | Les opérations judiciaires  
en études

### P. 48 LES OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES

- P. 50 | Les opérations pénitentiaires livrées
- P. 51 | Les opérations pénitentiaires  
en travaux
- P. 62 | Les opérations pénitentiaires  
en études



# Les actions

MENÉES



Centre pénitentiaire de Lutterbach © SCAU

## LE PROGRAMME

15 000



L'engagement du Président de la République de donner les moyens de l'encellulement individuel et de favoriser des parcours de réinsertion personnalisés s'est traduit par le lancement du plan immobilier pénitentiaire de 15 000 places de prison supplémentaires, dont 7 000 places livrées ou très engagées d'ici 2022 et 8 000 places entre 2025 et 2027 réparties sur 16 nouveaux établissements pénitentiaires.

Cette commande hors norme a nécessité une mobilisation sans faille des équipes de l'APIJ afin de mener conjointement les procédures d'appel d'offres, de maîtrises foncières, de réglementation environnementale et de concertations du public, pour tenir ce calendrier exigeant et démarrer 20 chantiers en 2020 et 2021.

Qu'il s'agisse de grands établissements, de petites structures comme les SAS (structures d'accompagnement à la sortie) ou innovantes comme les opérations InSERRE (innover par des structures expérimentales de responsabilisation et de réinsertion par l'emploi), l'APIJ a répondu à cet objectif ambitieux en renouvelant les programmes pénitentiaires et par là, l'expression institutionnelle et républicaine de la prison en France. À ce titre, l'Agence a porté une attention



SAS de Meaux © CRR Architecture

toute particulière à la concrétisation des nouveaux projets pénitentiaires que sont les structures d'accompagnement vers la sortie (SAS), ces lieux de transition entre la vie carcérale et la vie civile de taille modeste et situés en milieu urbain. Sa mobilisation s'est également portée en 2020 sur les études ou recherches foncières d'une dizaine de futurs projets pour 5 000 places supplémentaires à horizon 2027. La présentation des « projets 8 000 » lors des annonces du Premier ministre et du garde des Sceaux le 20 avril 2021 à Lutterbach en est l'aboutissement.



SAS d'Orléans © Champenois Architectes



## DIALOGUER AVEC LES RIVERAINS : LA CONCERTATION, UN ENJEU MAJEUR DES PROJETS EN COURS OU À VENIR

Les projets pénitentiaires s'inscrivent dans un dialogue avec les territoires concernés, en phase très amont, c'est-à-dire avant que les études de site (études environnementales, diagnostics de sol, etc.) ne soient terminées.



29 PROJETS PÉNITENTIAIRES LANCÉS POUR 8 900 PLACES DONT

**10**  
ÉTABLISSEMENTS  
POUR 4 240 PLACES

**13** STRUCTURES  
D'ACCOMPAGNEMENT  
À LA SORTIE POUR  
1 710 PLACES

**5** ÉTABLISSEMENTS  
DE LA VAGUE DIT DE  
8 000 PLACES DÉJÀ ENGAGÉS  
POUR 2 750 PLACES

**1** PROJET  
INSERRE POUR  
180 PLACES



Centre pénitentiaire de Baie-Mahault © Kardham Cardete Huet Architecture

Dès 2019, l'APIJ s'est engagée dans cette démarche de concertation préalable organisée au titre des articles L. 121-15-1 et suivants du code de l'environnement pour la réalisation de quatre établissements pénitentiaires (Comtat Venaissin, Seine-Saint-Denis, Muret et Marseille).

Cette démarche s'est poursuivie en 2020 par les concertations portant sur les établissements pénitentiaires de Baie-Mahault et de Troyes-Lavau. Des enquêtes publiques demandant la participation du public ont également eu lieu pour l'établissement pénitentiaire de Seine-Saint-Denis et la cité judiciaire de Saint-Laurent-du-Maroni.

Ces concertations ont permis d'engager en amont du choix du projet un dialogue avec les associations

locales et acteurs économiques, les riverains, les pouvoirs publics et les personnels pénitentiaires. À l'issue, un bilan a été dressé par les garants désignés et par l'Agence, regroupant les enseignements tirés et les engagements pris, le premier d'entre eux étant la poursuite du dialogue engagé. Ces engagements portent sur la prise en compte des enjeux d'insertion paysagère ou urbaine, sur les conditions d'accès routier, sur la limitation des nuisances sonores ou lumineuses durant le chantier et en exploitation et plus généralement sur le respect de la démarche « éviter, réduire, compenser », qui consiste à suivre les étapes d'évitement des impacts, de réduction et, en dernier lieu, de compensation des impacts résiduels du projet.

Ces bilans sont également adressés aux concepteurs actuels et futurs pour prise en compte dans leurs projets.

D'autres projets en 2021 font également l'objet d'une concertation : pour l'établissement pénitentiaire de Rivesaltes et dans le domaine judiciaire avec celle de la cité judiciaire de Nancy. Des enquêtes publiques sont également réalisées pour les établissements pénitentiaires de Muret et du Comtat Venaissin.

20 CHANTIERS  
PÉNITENTIAIRES EN COURS  
ET À VENIR SUR 2021 DONT

11 SAS

7 ÉTABLISSEMENTS

2 ÉTABLISSEMENTS  
DE FORMATION CONTINUE  
POUR LES PERSONNELS  
PÉNITENTIAIRES



Palais de justice de Mont-de-Marsan © Jean-François Tremège

## REPENSER LES CHANTIERS EN PLEINE PANDÉMIE

Au moment de l'instauration du confinement le 17 mars 2020, l'APIJ avait 3 grands chantiers en cours, dont les phases de gros œuvre étaient achevées et les corps d'états techniques et architecturaux récemment engagés :

- le nouveau palais de justice d'Aix-en-Provence ;
- le nouveau palais de justice de Mont-de-Marsan ;
- le centre pénitentiaire de Lutterbach.

Sur ces opérations, les entreprises ont décidé de suspendre toute activité sur le chantier, les règles de distanciation prescrites par le Gouvernement pour les emplois non éligibles au télétravail étant incom-

patibles avec le bon déroulement des travaux en cours. L'APIJ a choisi de formaliser ces interruptions au travers de décisions d'ajournement de travaux. Très rapidement, le Gouvernement et les représentants du bâtiment et des travaux publics se sont accordés sur la nécessité de poursuivre les chantiers sous réserve que la santé et la sécurité des intervenants soient assurées.

À cet effet, les organisations professionnelles des entreprises du bâtiment et des travaux publics ont diffusé le 2 avril un guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de Covid-19.

Conformément aux recommandations de ce guide, l'APIJ a organisé une réunion de coordination sur

chaque chantier afin d'analyser, avec l'ensemble des partenaires (entreprises, maîtrise d'œuvre, coordinateur sécurité-protection-santé, coordinateur technique) la faisabilité d'une reprise.

Lors de ces réunions, tous les cocontractants ont exprimé leur volonté de reprendre leur activité et les entreprises ont présenté des dossiers de mise en œuvre des mesures spécifiques de reprise.

Ces dossiers respectant les attendus du guide OPPBTB, ils ont fait l'objet d'avis favorables des maîtrises d'œuvre et coordinateurs sécurité-protection-santé, permettant ainsi à l'APIJ de décider la reprise des chantiers.

Ces reprises ont été possibles à compter du 20 avril pour le palais de justice de Mont-de-Marsan et du

4 mai sur Aix-en-Provence.

Sur le très grand chantier de Lutterbach, dans un département très durement touché dès le début de la crise sanitaire, la volonté de chacun des acteurs du projet a permis une reprise effective dès le 11 mai 2020.

Ces reprises d'activité se sont faites de manière progressive, les mesures sanitaires découlant du guide OPBTP nécessitant un délai d'appropriation par les compagnons ainsi que l'aménagement des installations de chantier.

À la fin du mois de juin, les effectifs constatés sur les chantiers étaient similaires à ceux d'avant le confinement.

Sur ces chantiers, les réponses organisationnelles





ENAP © Javier Minassian-Ignacio Prego Architectures

élaborées par les entreprises, les maîtres d'œuvre et l'APIJ ont permis de limiter les impacts calendaires au strict délai d'interruption de chantier et les achèvements de travaux ont pu être confirmés au premier semestre 2021.

#### FOCUS : FORMATION INITIALE ET CONTINUE, DES OPÉRATIONS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

La modernisation de la justice, initiée par la loi de programmation et de réforme pour la justice du 23 mars 2019, implique une évolution des pratiques professionnelles et une augmentation substantielle des effectifs de l'administration pénitentiaire. Dans

cette logique, l'administration pénitentiaire veille à mettre ses outils de formation en adéquation avec ses besoins nouveaux, en modernisant ou créant de nouveaux espaces de formation initiale et continue. L'APIJ a donc été missionnée pour porter des projets immobiliers répondant à ces objectifs de formation :  
 ■ **le campus de l'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP) à Agen** fait actuellement l'objet d'un programme immobilier d'envergure en trois phases porté par l'APIJ pour la création d'espaces d'enseignement et de logement des agents de l'administration pénitentiaire. Ce projet a permis de mettre à disposition 19 salles de cours et 21 bureaux dans des bâtiments modulaires provisoires (phase 1 – livrée en 2019). La création de

461 chambres supplémentaires à destination des élèves de l'ENAP est en cours avec la construction d'un bâtiment dédié dans le cadre d'un marché global de performance associant le concepteur, le réalisateur et le mainteneur (phase 2 – livraison début 2022). Enfin, la création de nouvelles capacités d'enseignement pérennes passera par la construction de deux nouveaux bâtiments sur le campus : l'un pour constituer un pôle de criminologie, et l'autre pour étendre les capacités d'enseignement pratiques (phase 3 – concours d'architecture lancé début 2021).

■ **le centre francilien de sécurité**, implanté sur le domaine pénitentiaire de Fleury-Mérogis, sera composé de trois unités :

- une base Équipe régionale d'intervention et de sécurité [ERIS] Paris, dont les locaux actuels se situent sur le domaine de la maison d'arrêt des femmes de Fresnes ;
  - un centre cynotechnique ;
  - un centre de tir pour répondre aux besoins de formation et d'entraînement des agents de l'administration pénitentiaire.
- **le centre de formation continue** sur le domaine pénitentiaire de Fleury-Mérogis permettra la création de capacités d'enseignement théoriques et pratiques en Île-de-France, en complément des capacités existantes sur le campus de l'École nationale d'administration pénitentiaire.

## LE COP 2021-2023 : OUTIL DE PILOTAGE STRATÉGIQUE



Par le contrat d'objectifs et de performance (COP), le ministère de la Justice et le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, qui assurent la cotutelle de l'opérateur, et l'APIJ, fixent un ensemble d'orientations stratégiques, pour une durée de trois ans, qui guideront les actions et les méthodes déployées par l'Agence.



Palais de justice de l'île de la Cité © APIJ

Composé d'objectifs assortis d'un dispositif de suivi et d'évaluation de la performance, celui-ci permet à l'établissement d'inscrire son action dans le cadre des politiques publiques ministérielles en général, et de l'action immobilière de la Chancellerie en particulier, dont l'APIJ est l'un des fers de lance.

En 2021, entrera en vigueur une version actualisée du contrat d'objectifs et de performance, qui structurera l'action de l'opérateur jusqu'en 2023.

#### 2018-2020, PÉRIODE INÉDITE POUR L'APIJ

Le travail de réécriture du texte s'est fondé sur un bilan de l'action de l'APIJ sur la période 2018-2020, caractérisé, du point de vue opérationnel, par :

- **un important volume d'activité** en judiciaire comme en pénitentiaire, associé à la poursuite des opérations engagées au titre de décisions d'investissement antérieures à 2018. **Cette action a notamment permis la livraison entre 2018 et 2020 de 9 opérations ;**
- **le plan immobilier pénitentiaire** décidé par le Président de la République prévoyant la livraison de 15 000 places de prison supplémentaires sur deux quinquennats. Ce programme, au cœur des enjeux du COP 2021-2023 a, dès 2018, été intégré au plan de charge de l'APIJ. L'Agence a, dès lors, adapté son organisation et mobilisé l'ensemble de ses services pour mener concomitamment les opérations de maîtrise foncière, les procédures relatives à la réglementation environnementale et la conduite

des projets de bâtiments, tout en s'inscrivant dans une approche renouvelée des programmes pénitentiaires ;

- **le plan immobilier judiciaire** annoncé au début de l'année 2019, qui prévoit pour l'APIJ la conduite d'opérations immobilières ou l'élaboration de schémas directeurs de **16 sites judiciaires, en complément des 13 opérations** déjà en phase d'études de conception ou de travaux au titre de décisions d'investissement antérieures ;
- le lancement opérationnel des études de restructuration du **palais de justice historique de l'île de la Cité, complété de la commande inédite d'une grande salle d'audience pour la tenue du procès des attentats terroristes de 2015 ;**

- la commande d'un ambitieux programme immobilier **aux Antilles et en Guyane ;**
- **la conduite de démarches d'audits et de retours d'expérience**, en vue de l'amélioration de la qualité technique et de la performance énergétique des constructions. Une direction de la qualité construction a été créée en 2019 pour développer ces actions, assurer un soutien aux équipes opérationnelles, notamment en mettant à leur disposition des formations et des outils de suivi de la qualité des chantiers.





CJD de Fleury-Mérogis © Valero Gadan, Arnaud Hameau

En termes de gestion, l'Agence a :

- initié l'amélioration de l'exploitation des ressources du système d'information financier, budgétaire et comptable, par la création d'une **direction financière et du contrôle de gestion** ;
- débuté la mise en œuvre de la **dématérialisation de l'ensemble de la procédure de passation des marchés** ;
- initié un **travail de cartographie des risques liés au domaine d'activité de la direction juridique, administrative et financière** afin de développer une démarche de contrôle interne ;
- poursuivi l'**amélioration de ses outils et équipements informatiques**, lui permettant une ges-

tion optimale de la crise sanitaire et une poursuite d'activité sur l'ensemble des fonctions dès le mois de mars 2020.

En management et compétences, face à un important renouvellement de ses équipes fortement sollicitées sur un marché de l'emploi très concurrentiel, l'Agence a conduit en 2020 un audit RH et organisationnel dont le plan d'action doit se déployer sur l'année 2021. Elle a eu, par ailleurs, à faire face au besoin de capitalisation des connaissances du fait de l'important renouvellement de ses équipes, la conduisant notamment à mettre en place de nouvelles instances de pilotage et de partage d'expérience.



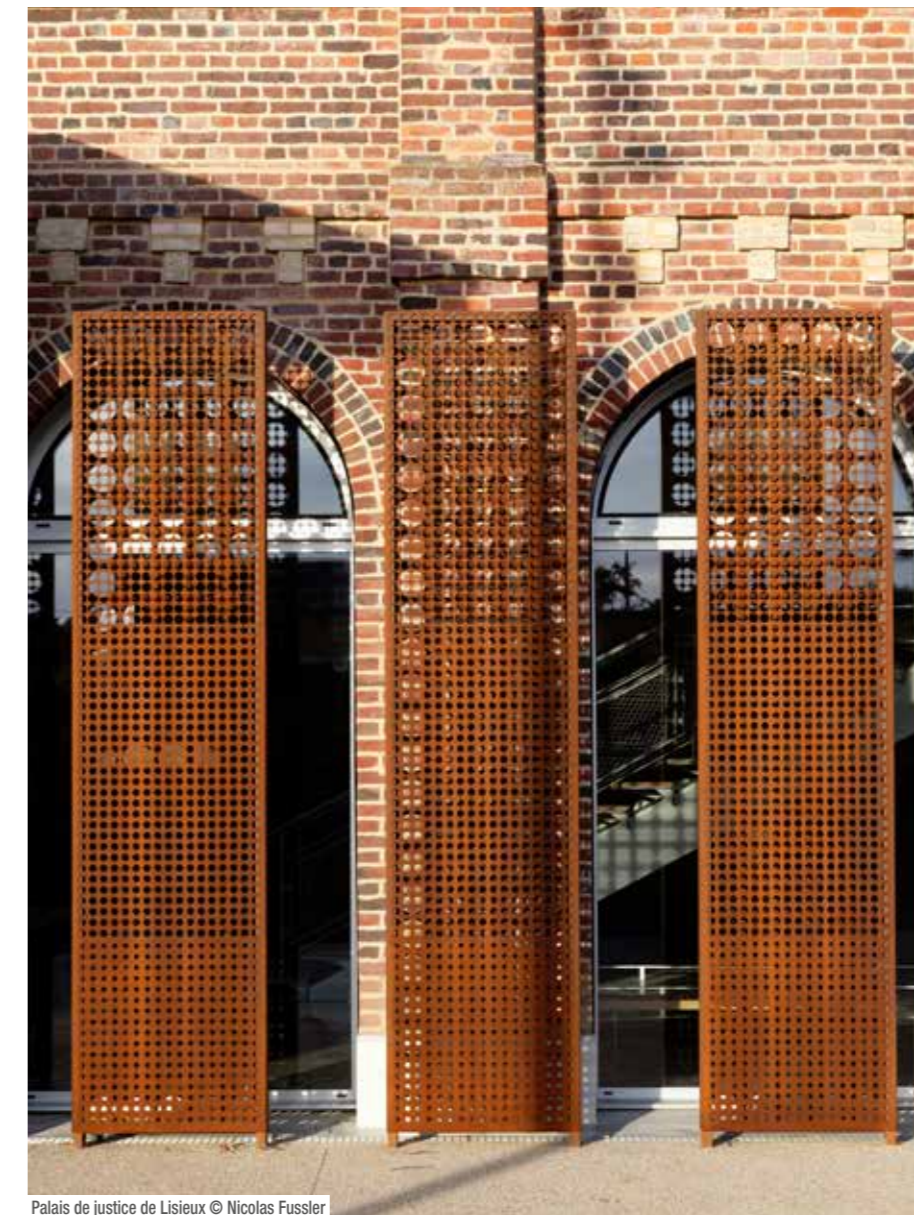
CJD de Fleury-Mérogis © Valero Gadan, Arnaud Hameau

#### MISE EN ŒUVRE D'UN AUDIT RH

Dans un contexte d'évolutions sensibles au sein de l'établissement (rotation importante du personnel, tensions sur le marché du travail) et d'une forte croissance du plan de charge avec un élargissement des attentes de la Chancellerie et la complexification de la conduite d'opérations, l'Agence a souhaité mettre en place en 2020 un audit RH et organisationnel auquel ont largement participé les agents. Celui-ci a permis l'élaboration d'un plan d'action dès fin 2020 qui se poursuivra dans les années à venir par la mise au point d'une véritable stratégie de pilotage et de valorisation des profils en interne. Les dispositifs entrant dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) seront ainsi adaptés pour optimiser l'adéquation des ressources aux besoins de l'établissement tout en contribuant au développement professionnel des collaborateurs et en favorisant la transversalité : accompagnement des carrières, fidélisation des talents, promotions, mobilité interne, etc. La cartographie des emplois et des compétences intégrera notamment les éléments permettant de renforcer et valoriser les expertises.



Palais de justice de Lisieux © Nicolas Fussler



Palais de justice de Lisieux © Nicolas Fussler



Palais de justice de Lisieux © Nicolas Fussler

L'ensemble de ces actions a donné lieu à l'identification de pistes de progrès qui guideront l'action de l'APIJ dans le cadre du triennat 2021-2023.

#### LES ENJEUX STRATÉGIQUES DE L'APIJ EN 2021-2023

La période s'ouvre donc dans un contexte de plan de charge d'une ampleur exceptionnelle et tout à fait inédite depuis la création de l'établissement. Les enseignements de la période précédente, en termes de pilotage interne, ont, de plus, permis de définir des objectifs centraux pour garantir l'efficacité de l'action de l'opérateur.

Le COP 2021-2023 s'articule ainsi autour des actions et des moyens associés à :

- la conduite d'un programme immobilier d'une envergure exceptionnelle, en assurant un pilotage des projets par les risques (budgétaires, calendaires, fonciers, juridiques) ;
- la durabilité et la qualité des constructions ;
- la consolidation de l'expertise interne de l'Agence et de sa performance dans le pilotage de ses ressources, de ses outils et de ses compétences.

La Chancellerie comme l'APIJ peuvent ainsi se féliciter de disposer d'un outil de pilotage stratégique à la hauteur des ambitions collectives.



## UNE DÉMARCHE QUALITÉ RENFORCÉE



Palais de justice de Mont-de-Marsan © Jean-François Tremège



Palais de justice d'Aix-en-Provence © Thierry Passerat

### LES PALAIS DE JUSTICE : PRÉPARATION DES CONCOURS D'ARCHITECTES

L'APIJ s'apprête, dans le courant des mois à venir, à conduire 8 concours d'architecture et le démarrage des études de conception qui suivront : il s'agit des opérations de Meaux (réhabilitation-extension), de Nancy (construction d'une cité judiciaire neuve), de Bobigny (extension du tribunal judiciaire existant), de Basse-Terre (extension neuve), de Toulon (réhabilitation-extension), de Perpignan (réhabilitation-extension), de Cusset (construction neuve) et de Papeete (construction neuve).

L'APIJ a préparé la mise en œuvre de ce programme exceptionnel, qui se traduira par une activité intense de ses équipes, en constituant un groupe de travail composé de membres des équipes opérationnelles et de juristes afin de réexaminer les documents de consultation des marchés de maîtrise d'œuvre et des marchés de travaux pour les opérations judiciaires au regard des retours d'expérience sur les palais de justice livrés en 2017. Par ailleurs, le service juridique et des marchés a réalisé plusieurs cycles de formation à l'attention des équipes opérationnelles. Il a également produit un certain nombre de guides méthodologiques et de modèles à destination des agents.

Une nouvelle instance interne a, en outre, été mise en place afin de permettre le partage de retours d'expérience, d'informations et de « bonnes pratiques » entre équipes opérationnelles et directions expertes transverses, particulièrement utile dans le cadre de l'organisation des concours de maîtrise d'œuvre. Des rencontres courtes, fréquentes, privilégiant les échanges informels, ont été instaurées afin de garantir l'agilité de ce format.



Salle Grand Procès - Palais de justice de l'île de la Cité © MM Architects Designers &amp; Planners

### REFONTE DES PROGRAMMES PÉNITENTIAIRE ET JUDICIAIRE EN APPUI DU DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER DE LA CHANCELLERIE

Dans le cadre du programme dit de 15 000 places, une refonte complète du programme fonctionnel et technique pénitentiaire a été engagée en 2019 et poursuivie en 2020 afin d'intégrer les nouvelles orientations de la Chancellerie et les retours des audits de certains établissements existants.

Le programme InSERRE, nouveau type d'établissement pénitentiaire particulièrement focalisé sur la réinsertion par le travail, a fait l'objet de nombreux échanges avec l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP) et les directions métiers de la direction de l'administration pénitentiaire, permettant ainsi la réalisation du programme générique et la pré-programmation de la première opération de ce type.

Une réflexion a été conduite sur la standardisation des cellules pénitentiaires qui sera intégrée au programme de 8 000 places.

Une nouvelle version du programme générique judiciaire a aussi été réalisée en 2020 en lien avec les impacts de la réforme judiciaire et les nouvelles orientations guidées par la Chancellerie, notamment sur l'accueil du justiciable et sur les modes d'exercice professionnel des magistrats et des greffiers.

La direction de la programmation et de la prospective (DPP) produit également en régie des études de faisabilité et des schémas directeurs et s'attache à développer tous les outils méthodologiques au profit des équipes opérationnelles pour suivre l'analyse des programmes et des projets spécifiques. Ainsi, la « boîte à outils » s'est enrichie en 2020 de plusieurs nouveaux supports à l'assistance opérationnelle.





Palais de justice de Lille © OMA

### SCHÉMA DE CONTRÔLE QUALITÉ TRAVAUX POUR LE PÉNITENTIAIRE

La perspective du passage en phase chantier de nombreuses opérations pénitentiaires a conduit l'Agence à mettre en place en 2020 un schéma de contrôle qualité (SCQ) « maîtrise d'ouvrage ».

Sans se substituer au plan d'assurance qualité de l'entreprise, le SCQ se veut un outil de partage entre maître d'ouvrage, AMO, maître d'œuvre et/ou groupe de conception réalisation, coordonnateur SPS, afin de garantir au maître d'ouvrage une meilleure maîtrise du processus de qualité technique en phase de travaux et en exploitation-maintenance.

Fondé sur les retours d'expérience réalisés lors d'une campagne d'audits techniques menée en 2019-2020 sur quatre établissements récemment livrés, le SCQ précise les points de contrôle mis en place par la maîtrise d'ouvrage selon des jalons et un mode opératoire déterminés pour limiter le risque de désordre ou de dysfonctionnement.

La mise en place de ce SCQ s'est accompagnée en 2020 d'actions de formation interne auprès des équipes opérationnelles. Outre la présentation du contenu du schéma contrôle qualité, la formation comportait également un volet méthodologique et managérial pour le pilotage du SCQ et de l'AMO. Cette action se poursuivra par une sensibilisation de tous les AMO en contrat avec l'APIJ sur les opérations

pénitentiaires et des entreprises pour les chantiers en cours.

### LE COMMISSIONNEMENT

La mise en place d'une démarche de commissionnement d'un bâtiment vise à obtenir l'atteinte effective à la livraison de l'ouvrage et dans les premières années d'exploitation, des niveaux de performances requis dans les programmes. Le commissionneur intervient dès la programmation pour définir, à travers un plan, les contrôles à effectuer tout au long des études et des travaux. En phase réception, le commissionneur réalise des essais de performance et de bon réglage des équipements techniques. Son action se poursuit

pendant les deux premières années d'exploitation pour vérifier le maintien des performances.

Après une première expérimentation engagée sur l'opération du palais de justice de Lille, la décision a été prise de généraliser le recours au commissionnement sur l'ensemble des projets judiciaires à venir. Un cahier des charges type a été élaboré pour la passation de ces marchés. Les limites des prestations entre les différents intervenants en appui à la maîtrise d'ouvrage ont également été redéfinies.

La démarche sera adaptée en 2021 aux opérations pénitentiaires, tenant compte des spécificités propres aux montages en conception réalisation et en matière d'exploitation-maintenance.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE



Centre pénitentiaire de Lutterbach © Annie Gozard



Centre pénitentiaire de Lutterbach © Annie Gozard

### AUDITS PÉNITENTIAIRES

Une campagne d'audits a été menée en 2019-2020 sur cinq établissements pénitentiaires de générations différentes (Aix 2, Fleury, Le Havre, Rennes, Riom) afin de caractériser leurs performances énergétiques mais également d'évaluer la qualité d'ambiance des locaux en matière d'éclairage, de qualité d'air, d'acoustique, et de confort thermique.

Les principales sources d'inconfort identifiées par ces audits concernent la thermie (surchauffe estivale ou au contraire température basse en hiver).

Par ailleurs, sur le volet énergétique, la performance thermique des enveloppes et systèmes des établissements audités est globalement satisfaisante.

En revanche, les audits ont mis en évidence de

forts gisements d'économie d'énergie possibles par amélioration du pilotage, optimisation de la régulation des équipements techniques et dans l'utilisation des systèmes de gestion techniques des bâtiments (GTB) pour le suivi et l'analyse des consommations d'énergie à l'échelle des établissements.

### NOUVELLES EXIGENCES PROJETS PÉNITENTIAIRES ET JUDICIAIRES

Le travail de mise à jour des programmes techniques génériques pénitentiaire et judiciaire réalisé en 2020 a permis d'intégrer de nouveaux objectifs sur les volets développement durable :

- anticipation de la mise en œuvre de la nouvelle réglementation thermique RE2020 :

- réduction des niveaux de consommation d'énergie de 30 % par rapport à la précédente version des programmes basée sur la RT2012 ;
- demande de réalisation sur toutes les nouvelles opérations d'un calcul d'analyse de cycle de vie, afin de capitaliser des données sur les impacts carbone des constructions pénitentiaires et judiciaires.
- pour les opérations de rénovation, introduction d'un objectif de réduction des consommations d'énergie après rénovation d'au moins 40 %, correspondant aux objectifs du décret tertiaire ;
- compléments apportés au cahier des charges pour la réalisation des simulations thermiques dynamiques afin d'en fiabiliser les résultats ;

- mise à jour de la charte « chantier à faibles nuisances » décrivant les prescriptions et recommandations visant à optimiser la qualité environnementale des chantiers réalisés par l'Agence.

Par ailleurs, l'Agence a systématisé la réalisation d'une étude de potentiel bioclimatique pour certaines grandes opérations à venir du programme de 8 000 places (établissements pénitentiaires du Comtat Vénétais, de Seine-Saint-Denis, de Rivesaltes et de Muret) permettant de caractériser les gisements d'énergies renouvelables (EnR) propres au site et d'adapter le programme spécifique de l'opération en conséquence.



## FOCUS

GRANDS TRAVAUX  
EN SITE OCCUPÉ

L'évolution de l'activité des sites pénitentiaires existants ou la nécessité de réhabilitation de certains de leurs bâtiments conduisent parfois l'administration pénitentiaire à confier à l'APIJ des projets immobiliers en interface étroite avec un établissement en fonctionnement.



Maison d'arrêt de Basse-Terre © Kardham Cardete Huet Architecture

La réalisation de ces projets passe dans ce cas par la conduite de travaux en site occupé. Ils nécessitent une parfaite coordination entre les différents intervenants de l'opération et une préparation étroitement organisée entre l'APIJ, l'administration pénitentiaire et la direction de l'établissement afin de définir des modalités d'intervention qui perturbent le moins possible le fonctionnement pénitentiaire et limitent les nuisances induites par un chantier pour les personnels et les personnes détenues. Ces conditions d'intervention sont reportées dans une convention qui lie l'administration pénitentiaire et l'APIJ. Bien que plus contraints, ces projets permettent d'améliorer significativement les conditions de travail et de déten-

tion dans certains établissements en fonctionnement tout en optimisant le patrimoine immobilier existant du ministère de la Justice.

Les projets de l'APIJ actuellement concernés par ce type de démarche sont le centre pénitentiaire de Marseille (création de Baumettes 3), la maison d'arrêt de Nîmes (accroissement de capacité), le centre pénitentiaire de Basse-Terre, le centre pénitentiaire de Caen (construction d'une structure d'accompagnement à la sortie), le centre pénitentiaire de Gradignan (reconstruction du site), et le centre pénitentiaire de Baie-Mahault (accroissement de capacité).



Centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan © Archi5 Prod

## FOCUS

LES OPÉRATIONS  
EN OUTRE-MER

Depuis sa création, l'Agence a été amenée à intervenir pour des projets pénitentiaires et judiciaires bien au-delà des frontières hexagonales. Son activité actuelle est marquée par un très important programme en outre-mer.



Site accueillant la future cité du ministère de la Justice à Saint-Laurent-du-Maroni ©EPFAG-La Fabrique Amazonienne

En 2020, ce sont plus particulièrement les régions de la Guadeloupe et de la Guyane qui ont occupé les équipes de l'agence avec 500 M€ d'investissement au total.

En Guadeloupe, à l'issue des opérations qui sont aujourd'hui pilotées par les équipes locales de l'agence, la totalité du patrimoine judiciaire et pénitentiaire aura été soit reconstruit, soit réhabilité.

La reconnaissance de l'action de l'APIJ sur ce territoire l'amène également à sortir de son périmètre d'intervention habituel puisque la préfecture de Guadeloupe a souhaité lui confier un mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de la cité administrative

et judiciaire de Saint-Martin, opération de grande envergure à l'échelle de cette île, financée au titre de France Relance. Cette réalisation, pensée par la préfecture après la catastrophe causée localement par le cyclone Irma en 2017, doit permettre, dès la fin 2024, de reloger dans des conditions adaptées aux besoins actuels, dans des locaux sécurisés et en un lieu recentré, la majorité des services d'État, y compris les services du ministère de la Justice.

En Guyane, des travaux de désamiantage ont été conduits sur le palais historique de Cayenne jusqu'au premier semestre 2021 ; des travaux d'aménagement nécessaires à l'accueil de la cour d'appel et du service administratif régional (SAR) seront livrés à la rentrée

2021. Au vu de la sensibilité de cette opération et des attentes légitimes des utilisateurs, l'APIJ a fait le choix, au deuxième semestre, d'une présence quotidienne d'un de ses collaborateurs pour assurer jusqu'à leur livraison un pilotage de proximité de ces travaux entièrement réalisés par des partenaires locaux.

En 2020, l'Agence a également engagé, en étroite collaboration avec la préfecture, les opérations du ministère de la Justice prévues par l'accord de Guyane du 21 avril 2017 - Protocole « Pou Lagwiyan dékolé » à savoir :

- la cité du ministère de la Justice à Saint-Laurent-du-Maroni ;
- la nouvelle cité judiciaire de Cayenne.

Ces deux opérations, dont les projets architecturaux devaient être connus mi-2022 et les travaux engagés en 2023, à travers la passation d'un marché global de performance, portent toutes deux des objectifs économiques et sociaux ambitieux pour le territoire. Un dispositif d'engagement partenarial pour l'emploi et le développement local, piloté par la préfecture, sera mis en place dès 2021 afin d'identifier, lancer et suivre les actions en faveur du développement local et de l'insertion professionnelle.



## FOCUS

## ÎLE DE LA CITÉ : LA RESTRUCTURATION DU PALAIS ENGAGÉE



Palais de justice de l'île de la Cité © Nicolas Borel



Palais de justice de l'île de la Cité © Nicolas Borel

L'année 2020 a représenté une étape décisive du projet de restructuration, de mise aux normes et de réhabilitation de l'ensemble immobilier de plus de 100 000 m<sup>2</sup> du palais de justice historique de Paris.

Les ministères de l'Intérieur, de la Culture et de la Justice, tous trois affectataires du site, se sont accordés, en concertation avec la Cour de cassation, la cour d'appel de Paris, la préfecture de police de Paris et le Centre des monuments nationaux qui occupent chacun une partie des locaux du palais, sur le calendrier des travaux à réaliser dans le courant des 10 prochaines années. Une enveloppe de financement complémentaire a également été décidée afin de permettre la poursuite des études de réhabilitation des

deux bâtiments du site les plus vétustes, et d'envisager le démarrage des travaux associés dès le début d'année 2022.

Enfin, en décembre 2020, le financement des travaux de la première partie de l'un des deux bâtiments prioritaires a été acté dans le cadre du plan France Relance.

Cette dynamique forte, marquée par une collaboration renforcée entre les trois ministères, permet d'envisager la sauvegarde du patrimoine exceptionnel du palais et le redéploiement dans de meilleures conditions de travail des deux grandes juridictions françaises situées au cœur de Paris.



Palais de justice de l'île de la Cité © APIJ

## FOCUS

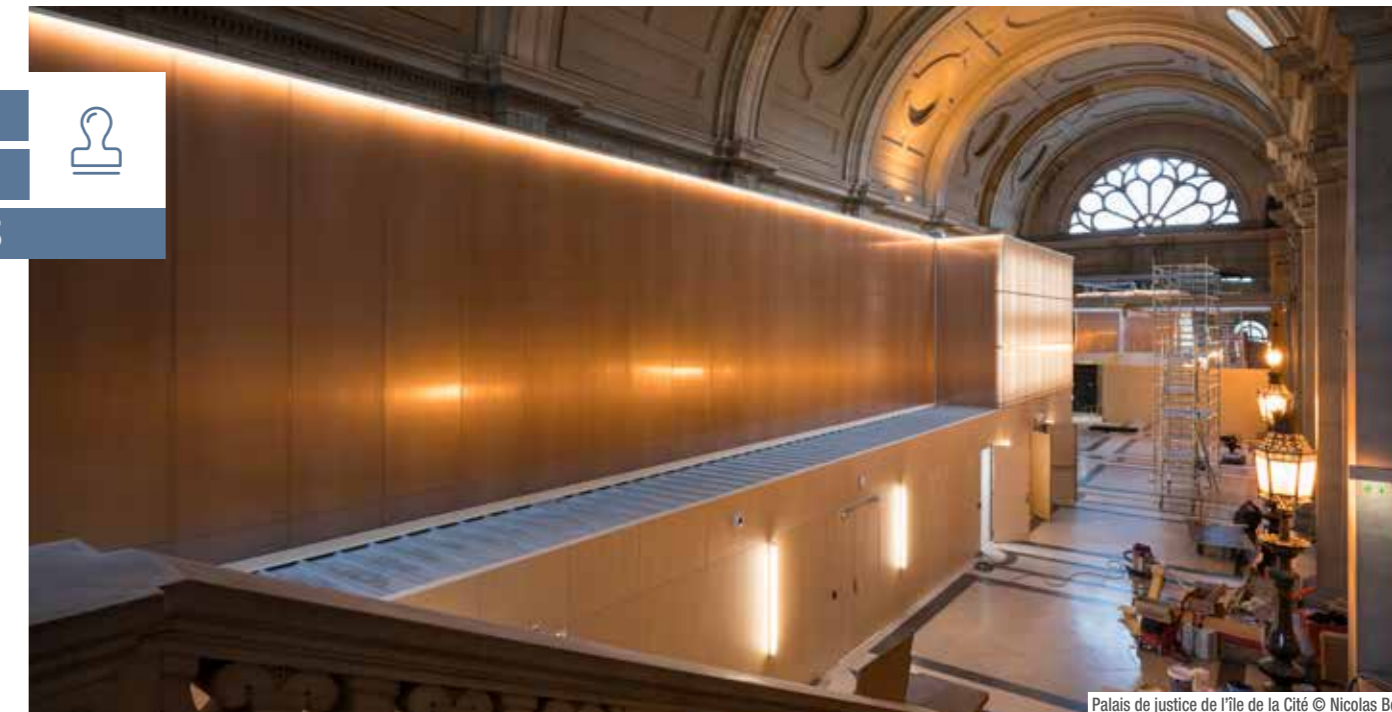
## ÎLE DE LA CITÉ : SALLE GRAND PROCÈS



Pour accueillir le procès des attentats du 13 novembre 2015, qui doit débiter en septembre 2021, exceptionnel du fait du nombre de parties civiles et de pièces de fond, la Chancellerie a fait le choix d'aménager une salle d'audience au sein de la salle des pas perdus du palais de justice historique de Paris, et en a confié la réalisation à l'APIJ.

Un défi hors normes pour l'Agence, qui a dû en un temps très restreint définir un programme « sur mesure » pour cette opération délicate, en collaboration étroite avec la cour d'appel de Paris et ses services en charge de la sûreté et de la sécurité incendie du site, retenir un groupement de maîtrise d'œuvre puis l'entreprise en charge des travaux.

La construction de la salle d'audience pour ce grand procès, d'environ 500 places, a pu débiter en janvier 2020 avec les travaux préalables de dépose de dalles de la salle des pas perdus et la protection des éléments patrimoniaux, dans le strict respect du calendrier opérationnel pourtant tendu. Si ces premiers travaux ont été interrompus par la crise sanitaire et le



Palais de justice de l'île de la Cité © Nicolas Borel

confinement instauré mi-mars, les études d'exécution ont pu se poursuivre normalement grâce à la mobilisation soutenue de l'ensemble des parties prenantes.

Le patrimoine d'exception dans lequel s'inscrit la salle a nécessité une conception adaptée, ayant fait l'objet de nombreux échanges avec la direction régionale des affaires culturelles et l'architecte en chef des monuments historiques. Ainsi, l'ensemble de la structure de la salle d'audience provisoire a pu être mise en œuvre à compter du mois de mai 2020 sans aucune fixation apparente, de sorte qu'au démontage de la salle provisoire, aucune trace visible ne sera laissée sur le bâtiment historique. Pour cela, une charpente métallique, de plus de 7 mètres de

haut, permet le report des charges de l'ensemble des éléments constructifs de la salle provisoire (parois, toiture, etc.) sur les seules fondations des piliers en pierre de la salle historique. Des fouilles ont été réalisées préalablement au montage de la charpente afin de mettre au jour la nature et la forme de ces fondations qui datent de la construction et des reconstructions successives du palais, et d'adapter parfaitement la nature et la forme des ancrages des portiques métalliques, qui peuvent reprendre jusqu'à plusieurs dizaines de tonnes pour certains piliers.



Palais de justice de l'île de la Cité © MM Architects Designers et Planners



# Les opérations

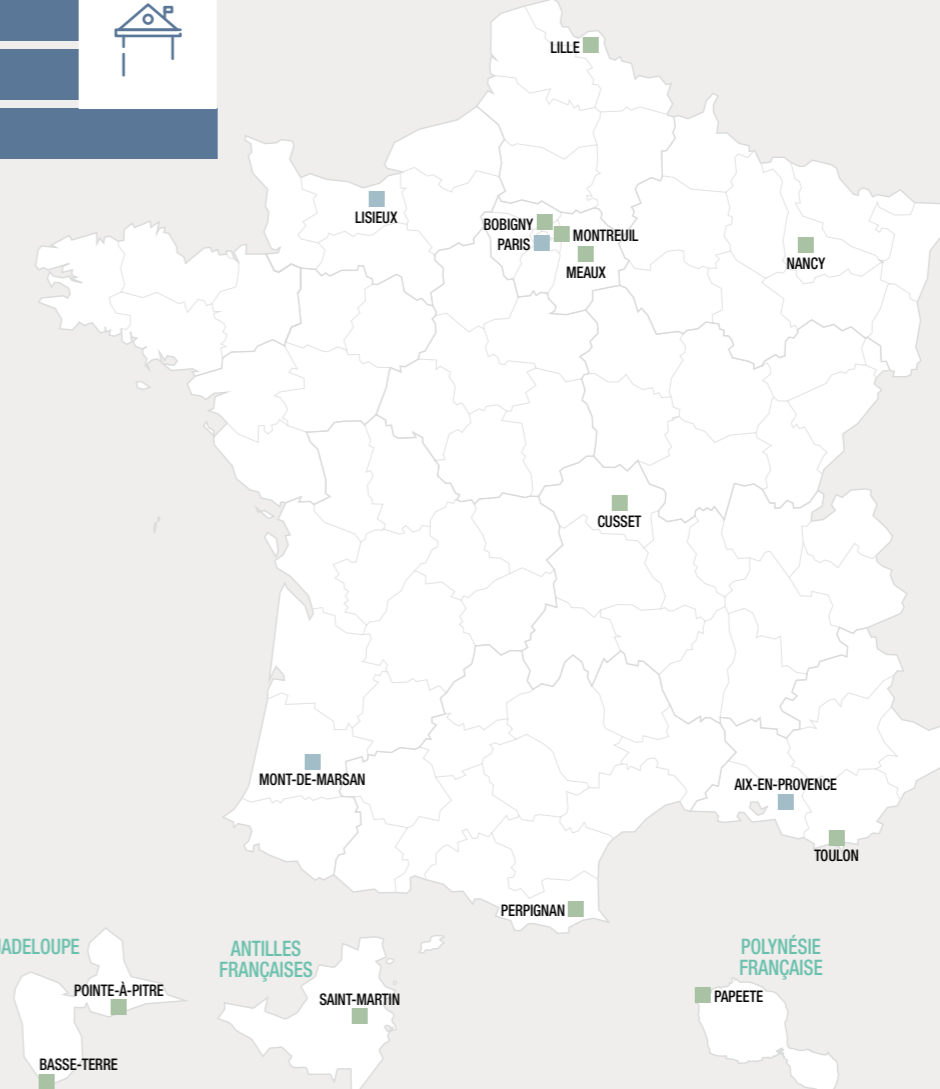
## JUDICIAIRES

### IMPLANTATION DES OPÉRATIONS JUDICIAIRES



12 AUTRES SITES JUDICIAIRES sont également en études préalables ou schémas directeurs :

- Schéma directeur d'Aix-en-Provence
- Beauvais
- Colmar
- Schéma directeur de Douai
- Schéma directeur d'Île-de-France (Créteil, Nanterre, Évry)
- Lons-le-Saunier
- Mamoudzou
- Schéma directeur de Marseille
- Saint-Pierre de la Réunion



#### P. 30 OPÉRATIONS JUDICIAIRES LIVRÉES

- P. 30 | Lisieux
- P. 31 | Mont-de-Marsan
- P. 32 | Aix-en-Provence
- P. 33 | Paris (redéploiement fonctionnel)



#### P. 34 OPÉRATIONS JUDICIAIRES EN TRAVAUX

- P. 34 | Cayenne



#### P. 35 OPÉRATIONS JUDICIAIRES EN ÉTUDES

- P. 35 | Montreuil (CNDA-TA)
- P. 36 | Basse-Terre
- P. 37 | Pointe-à-Pitre
- P. 38 | Fort-de-France
- P. 39 | Lille
- P. 40 | Perpignan
- P. 41 | Meaux
- P. 42 | Nancy
- P. 43 | Bobigny
- P. 44 | Papeete
- P. 45 | Saint-Martin
- P. 46 | Saint-Laurent-du-Maroni
- P. 46 | Cayenne
- P. 47 | Cusset
- P. 47 | Toulon



## PALAIS DE JUSTICE DE LISIEUX

CALVADOS (14)

Le projet consiste en une réhabilitation et un réaménagement intégral d'un ancien bâtiment afin d'y regrouper le tribunal judiciaire, le tribunal de commerce et le conseil des prud'hommes.

Le bâtiment est celui d'une ancienne usine construite en 1860, totalement réhabilité et transformé pour répondre aux exigences fonctionnelles, de sûreté et techniques d'un palais de justice moderne, tout en conservant les empreintes de son passé industriel.

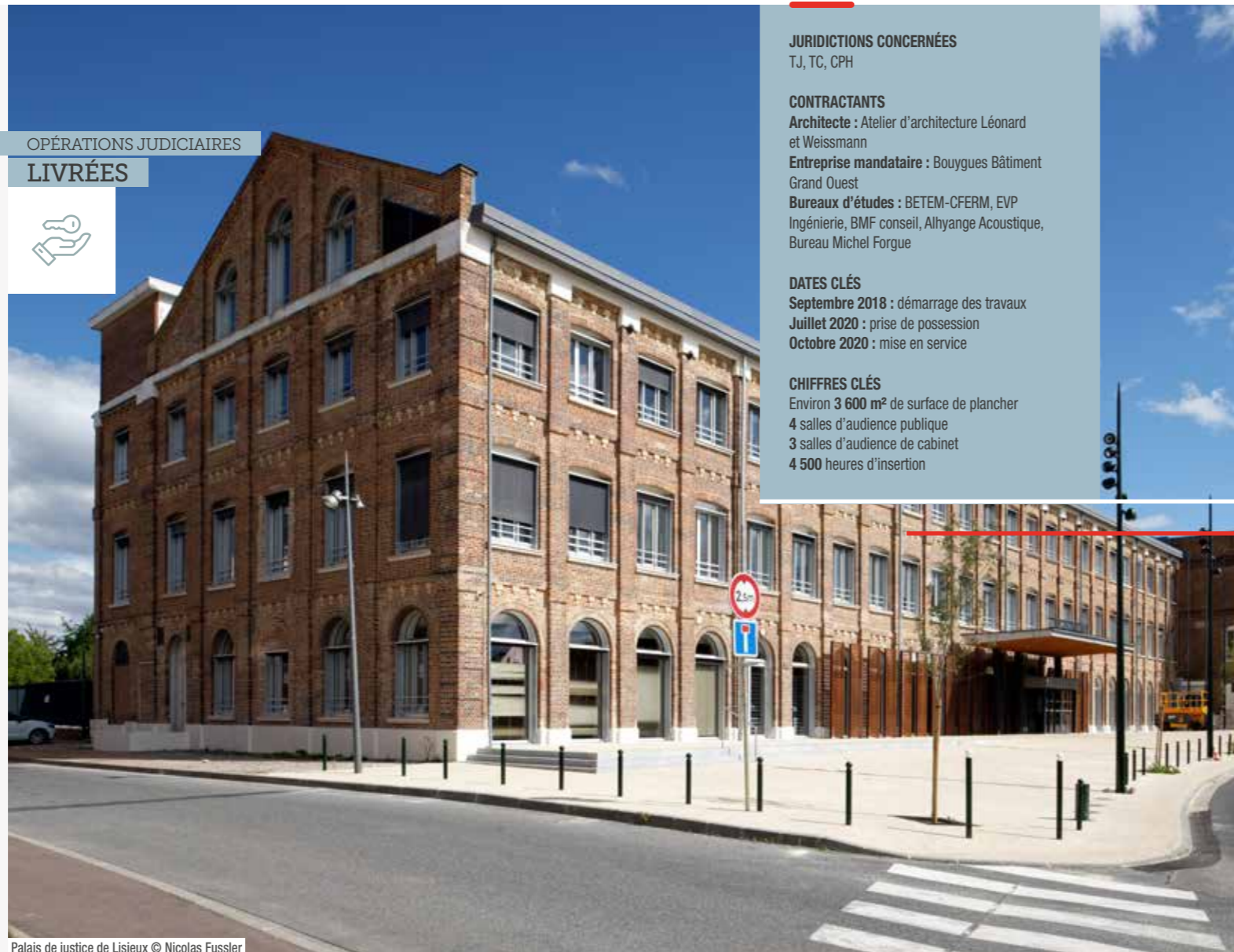
Après deux années de travaux, le chantier s'est achevé en juillet 2020 et le palais a ouvert ses portes au public le 5 octobre 2020.



Palais de justice de Lisieux © Nicolas Fussler

OPÉRATIONS JUDICIAIRES

LIVRÉES



Palais de justice de Lisieux © Nicolas Fussler

### JURIDICTIONS CONCERNÉES

TJ, TC, CPH

### CONTRACTANTS

**Architecte :** Atelier d'architecture Léonard et Weissmann

**Entreprise mandataire :** Bouygues Bâtiment Grand Ouest

**Bureaux d'études :** BETEM-CFERM, EVP Ingénierie, BMF conseil, Alhyange Acoustique, Bureau Michel Forgue

### DATES CLÉS

**Septembre 2018 :** démarrage des travaux

**Juillet 2020 :** prise de possession

**Octobre 2020 :** mise en service

### CHIFFRES CLÉS

Environ 3 600 m<sup>2</sup> de surface de plancher

4 salles d'audience publique

3 salles d'audience de cabinet

4 500 heures d'insertion

## PALAIS DE JUSTICE DE MONT-DE-MARSAN

LANDES (40)

Le nouveau palais de justice de Mont-de-Marsan permettra d'accueillir toutes les juridictions montoises ainsi que la cour d'assises. Malgré un arrêt de chantier lié au premier confinement, les entreprises ont su rattraper le retard et s'approprient à livrer dans les temps impartis ce très bel ouvrage à l'architecture contemporaine et épurée qui, en s'inspirant des codes judiciaires classiques, renouvelle l'image de l'institution.

OPÉRATIONS JUDICIAIRES

LIVRÉES



Palais de justice de Mont-de-Marsan © Jean-François Tremege



Palais de justice de Mont-de-Marsan © Jean-François Tremege



Palais de justice de Mont-de-Marsan © Jean-François Tremege

### JURIDICTIONS CONCERNÉES

TJ, TC, CPH, TASS-TCI, cour d'assises

### CONTRACTANTS

**Maîtrise d'œuvre :** Groupement Agence d'architecture BLP, CETAB (BE techniques), IDB Acoustique, Overdrive (économiste)

**Entreprise :** EIFFAGE SUD AQUITAINE (mandataire), BOBION-JANIN, SERTELEC

### DATES CLÉS

**Octobre 2018 :** notification du marché de travaux

**Fin février 2019 :** démarrage des travaux

**Mai 2021 :** prise de possession

**Septembre 2021 :** mise en service

### CHIFFRES CLÉS

6 300 m<sup>2</sup> de surface de plancher

5 salles d'audience

4 salles d'audience de cabinet

7 500 heures d'insertion



## PALAIS DE JUSTICE D'AIX-EN-PROVENCE

BOUCHES-DU-RHÔNE (13)

OPÉRATIONS JUDICIAIRES  
LIVRÉES



Le nouveau palais de justice d'Aix-en-Provence ouvrira ses portes en septembre 2021, après trois ans de travaux.

Le projet architectural cultive un contraste fort entre les salles d'audience, abritées dans des monolithes de béton planchettes coloré, posés à même le sol qui marquent la solennité des débats, et les espaces tertiaires logés dans les trois niveaux supérieurs au sein d'un grand volume translucide, symbolisant l'ouverture et la transparence de l'institution.



Palais de justice d'Aix-en-Provence © Thierry Passerat

**JURIDICTION CONCERNÉE**  
TJ

### CONTRACTANTS

**Maîtrise d'œuvre :** Atelier BARANI (mandataire), Marc BARANI Architectes, WSP, MAZET et associés, Franck BOUTTE Consultants, LAMOUREUX, QUADRIM

**Groupement d'entreprises de travaux :** FAYAT Bâtiment (mandataire), INEO, AXIMA, COGECI, ALTIA, ETAMINE

### DATES CLÉS

**Février 2018 :** notification du marché de travaux  
**Avril 2018 :** démarrage des travaux  
**Juin 2021 :** prise de possession  
**Septembre 2021 :** mise en service

### CHIFFRES CLÉS

9 120 m<sup>2</sup> de surface de plancher  
4 salles d'audience pénales  
et 2 salles d'audience civiles  
12 salles d'audience de cabinet  
12 000 heures d'insertion

## PALAIS DE JUSTICE DE L'ÎLE DE LA CITÉ

(REDÉPLOIEMENT FONCTIONNEL)  
PARIS (75)

OPÉRATIONS JUDICIAIRES  
LIVRÉES

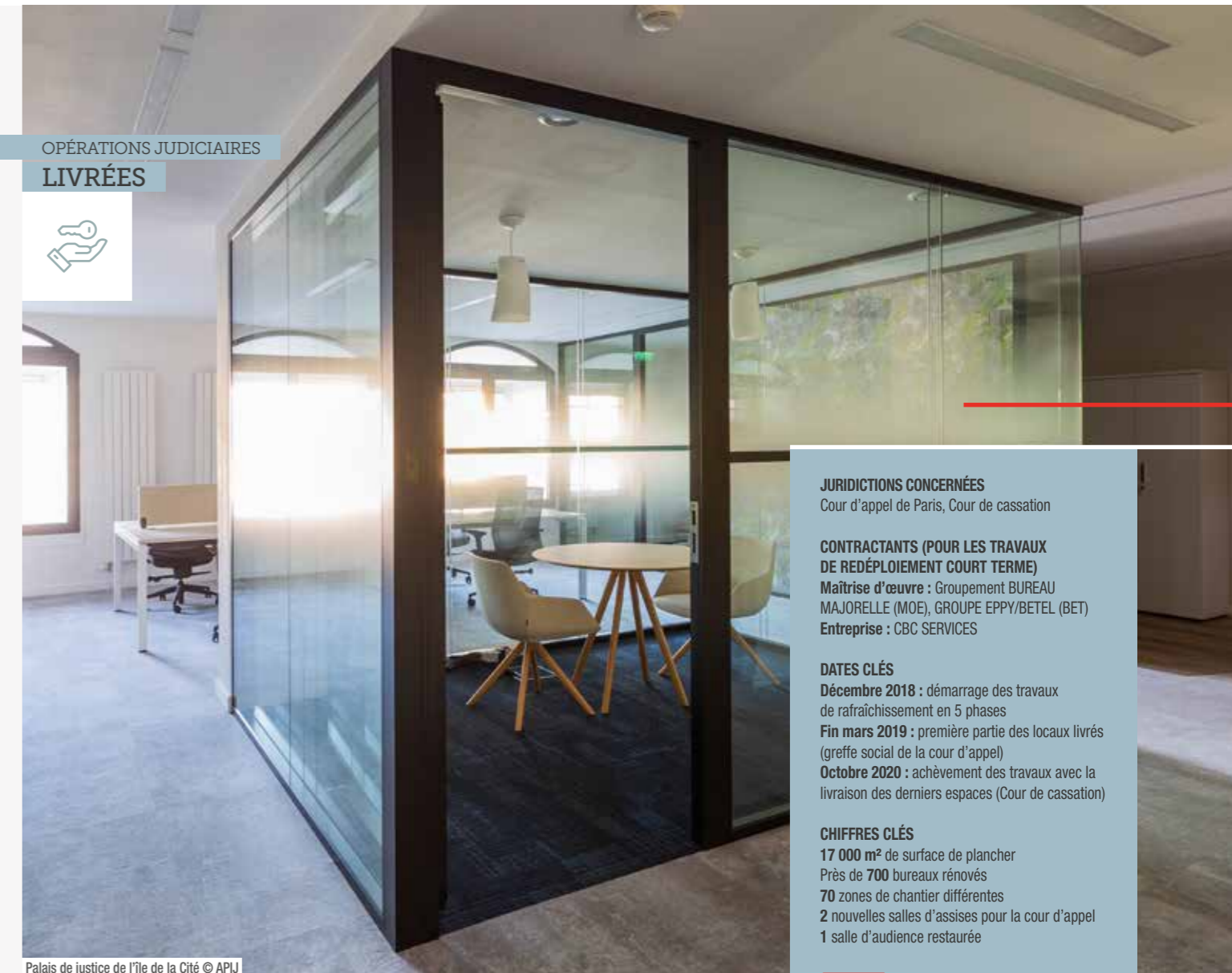


Suite au déménagement du tribunal de grande instance vers le nouveau tribunal de Paris aux Batignolles, le ministère de la Justice a permis le redéploiement au sein du palais de justice historique de l'ensemble des services de la Cour de cassation et de la cour d'appel.

Un programme de travaux de rafraîchissement des espaces a été engagé à la mi-décembre 2018, permettant une réinstallation progressive de plusieurs services dès le mois de mars 2019. Ce programme s'est achevé en octobre 2020, avec la livraison d'un espace de coworking de 24 postes de travail pour la Cour de cassation.

Ce redéploiement s'est par ailleurs également traduit par la libération de plusieurs locaux occupés jusque-là en location.

En 2021 s'engagera la première phase de réhabilitation globale du site en lien avec les ministères de l'Intérieur et de la Culture, tous deux également affectataires d'espaces au sein du site immobilier.



Palais de justice de l'Île de la Cité © APJ

**JURIDICTIONS CONCERNÉES**  
Cour d'appel de Paris, Cour de cassation

### CONTRACTANTS (POUR LES TRAVAUX DE REDÉPLOIEMENT COURT TERME)

**Maîtrise d'œuvre :** Groupement BUREAU MAJORELLE (MOE), GROUPE EPPY/BETEL (BET)  
**Entreprise :** CBC SERVICES

### DATES CLÉS

**Décembre 2018 :** démarrage des travaux de rafraîchissement en 5 phases  
**Fin mars 2019 :** première partie des locaux livrés (greffe social de la cour d'appel)  
**Octobre 2020 :** achèvement des travaux avec la livraison des derniers espaces (Cour de cassation)

### CHIFFRES CLÉS

17 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher  
Près de 700 bureaux rénovés  
70 zones de chantier différentes  
2 nouvelles salles d'assises pour la cour d'appel  
1 salle d'audience restaurée



## PALAIS DE JUSTICE HISTORIQUE DE CAYENNE

GUYANE FRANÇAISE (973)

OPÉRATIONS JUDICIAIRES

EN TRAVAUX



Depuis 2019, cette opération a été redimensionnée pour englober le désamiantage et le réaménagement du palais de justice historique de Cayenne afin d'accueillir la cour d'appel, le service administratif régional et les assises de Guyane.

Les travaux de désamiantage ont démarré en septembre 2020 et ont pris fin mi-novembre pour laisser place aux travaux de rénovation du bâtiment. Ceux-ci s'achèveront à l'été 2021.



Palais de justice historique de Cayenne © APIJ

### JURIDICTIONS CONCERNÉES

Cour d'appel de Guyane, service administratif régional de Guyane, cour d'assises de Guyane, département informatique et télécommunications-Guyane

### CONTRACTANTS

MOE rénovation : ACAPA / ATTA  
 Entreprises de travaux – rénovation : TBMA, CRO SYSTEMES, DECO BAIE, NSPM, ANTILLES POSE, TMBA, AXVERT, GMTS, CBE

### DATES CLÉS

Septembre 2020 : démarrage des travaux de désamiantage  
 Novembre 2020 : achèvement du désamiantage et reprise des travaux de rénovation  
 Septembre 2021 : prise de possession

### CHIFFRES CLÉS

2 430 m<sup>2</sup> de surface de plancher  
 1 salle d'assises  
 1 salle d'audience correctionnelle

## COUR NATIONALE DU DROIT D'ASILE ET TRIBUNAL ADMINISTRATIF

### MONTREUIL

SEINE-SAINT-DENIS (93)

OPÉRATIONS JUDICIAIRES

EN ÉTUDES



L'APIJ mène, pour le compte du Conseil d'État, le projet de relocalisation de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) et du tribunal administratif (TA) sur le site ex-AFPA à Montreuil.

Les études préalables ont été terminées à l'automne 2020. Une première phase de travaux de curage et désamiantage a commencé en avril 2021 pour une durée d'un an. En parallèle, le marché public global de performance (MPGP) a été initié. Celui-ci se déroulera en dialogue compétitif à deux tours. L'attribution du marché est prévue pour le premier semestre 2022 et la mise en service du bâtiment courant 2026.



Cour nationale du droit d'asile - Montreuil © Bigoni-Mortemard

### JURIDICTIONS CONCERNÉES

Tribunal administratif, Cour nationale du droit d'asile

### DATES CLÉS

Décembre 2020 : lancement de la consultation  
 Avril 2021 : démarrage des travaux de désamiantage  
 2022 : attribution du marché public global de performance

### CHIFFRES CLÉS

23 593 m<sup>2</sup> de surface de plancher  
 5 salles d'audience pour le tribunal administratif  
 22 salles d'audience pour la cour nationale du droit d'asile  
 2 500 heures d'insertion pour les travaux de désamiantage  
 32 000 heures d'insertion pour les travaux de réhabilitation



## PALAIS DE JUSTICE DE BASSE-TERRE

GUADELOUPE (971)

OPÉRATIONS JUDICIAIRES  
EN ÉTUDES

Le palais de justice de Basse-Terre, construit par Ali Georges TUR en 1934, est classé monument historique. Il accueille la cour d'appel, le tribunal judiciaire, la cour d'assises et le tribunal mixte de commerce. Il est composé d'un ensemble de bâtiments disparates, ajoutés au fil des années, dont l'organisation et la conception engendrent des dysfonctionnements majeurs, notamment pour la sûreté. Le projet d'extension-réhabilitation vise la réorganisation fonctionnelle et le regroupement de tous les services qui sont aujourd'hui répartis sur trois sites : le palais de justice, l'annexe du tribunal judiciaire et le service administratif régional.

Après la construction d'un bâtiment neuf, les bâtiments non classés et modulaires seront démolis puis la réhabilitation du palais de justice historique sera engagée. Deux maîtrises d'œuvre devront faire dialoguer architecture contemporaine et architecture historique. Un maître d'œuvre aura à sa charge la conception et la réalisation de la totalité des bâtiments neufs. La réhabilitation du bâtiment classé monument historique sera confiée à l'architecte en chef des monuments historiques en charge de la conservation et de la mise en valeur des éléments patrimoniaux remarquables.



Palais de justice de Basse-Terre © APIJ

JURIDICTIONS CONCERNÉES  
CA, TJ, TC, tribunal de proximité, SAR

DATES CLÉS  
2 T 2021 : lancement du concours de maîtrise d'œuvre  
2 T 2022 : choix du lauréat et notification MOE

CHIFFRE CLÉ  
5 132 m<sup>2</sup> de surface utile

## PALAIS DE JUSTICE HISTORIQUE DE POINTE-À-PITRE

GUADELOUPE (971)

OPÉRATIONS JUDICIAIRES  
EN ÉTUDES

Le palais de justice historique de Pointe-à-Pitre, conçu par l'architecte Ali Georges TUR en 1934, accueillera au terme des travaux de rénovation les services du conseil des prud'hommes, l'annexe du tribunal judiciaire (anciennement tribunal d'instance), le pôle social et le pôle exécution, formant ainsi un site dédié au traitement des affaires civiles. Cet édifice présentant une grande vulnérabilité au regard du risque sismique, le mode de dévolution retenu est un marché de travaux en conception-réalisation, afin de faire naître le meilleur compromis entre confortement parasismique et préservation respectueuse de l'architecture et du caractère patrimonial et historique du palais de justice.

Une première phase de travaux a été consacrée en 2020 aux opérations de curage et de dépollution du bâtiment afin de recouvrer les volumes et aspects d'origine. Des investigations structurelles complémentaires ont permis de mieux comprendre le bâti existant et d'explorer les techniques constructives possibles pour le renforcer. Les études de programmation pour la seconde phase de travaux de réhabilitation lourde sont en cours.



Palais de justice historique de Pointe-à Pitre © APIJ



Palais de justice historique de Pointe-à Pitre © APIJ

JURIDICTIONS CONCERNÉES  
TI, CPH, tribunal de proximité, pôle social et pôle exécution

DATES CLÉS  
Juillet 2020 - septembre 2021 : travaux de curage et de dépollution  
Mars 2021 : lancement de la consultation  
1 T 2022 : notification du marché de conception-réalisation

CHIFFRES CLÉS  
1 780 m<sup>2</sup> de surface de plancher  
870 heures d'insertion prévues pour la phase de travaux de curage et dépollution  
7 000 heures d'insertion prévues pour la phase de travaux de rénovation



## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT-DE-FRANCE

MARTINIQUE (972)

OPÉRATIONS JUDICIAIRES  
EN ÉTUDES



Le palais de justice de Fort-de-France, situé en centre-ville, est marqué par une vétusté précoce et importante de ses éléments techniques et architecturaux, préjudiciable au bon fonctionnement de la justice. De surcroît, le palais de justice fait face à une sur-occupation liée à l'augmentation de l'activité judiciaire.

Ces deux problématiques ont amené le ministère de la Justice à envisager une opération de réhabilitation lourde permettant d'une part de moderniser et d'autre part de densifier ses surfaces de bureaux.

Après des travaux prioritaires de réfection de la couverture et de mise à niveau technique des ascenseurs finalisés début 2021, les travaux envisagés dans l'ensemble des locaux seront réalisés en site occupé avec un relogement partiel des services.



Palais de justice de Fort-de-France © APIJ



Palais de justice de Fort-de-France © APIJ

### JURIDICTIONS CONCERNÉES

Cour d'assises, tribunal judiciaire, tribunal mixte de commerce, conseil de prud'hommes

### DATES CLÉS

**Février 2021** : achèvement de la première phase de travaux

**2<sup>nd</sup> semestre 2021** : lancement du concours de maîtrise d'œuvre

**2023** : consultation des entreprises

### CHIFFRE CLÉ

**10 800 m<sup>2</sup>** de surface de plancher

## PALAIS DE JUSTICE DE LILLE

NORD (59)

OPÉRATIONS JUDICIAIRES  
EN ÉTUDES



Le nouveau palais de justice de Lille a été conçu selon une double attente : être un espace accueillant pour les justiciables tout autant qu'un lieu de travail de qualité pour les utilisateurs. Trois ensembles différenciés répondent chacun aux exigences particulières de leurs usages au sein d'une structure cohérente permettant unité et clarté fonctionnelle.

Le socle paysager du bâtiment abrite les espaces publics d'accueil et d'audience : la salle des pas perdus est traitée comme une place publique dont les façades sont les grandes salles d'audience. Elle se situe dans le prolongement du parvis, ouvert sur la ville et accessible à tous dans la continuité végétale de la plaine Winston Churchill.

À cet espace, s'ajoute un espace intermédiaire pour les salles d'audience de cabinet intégrant ainsi les exigences de modernisation de la Justice du XXI<sup>e</sup> siècle. Cet espace volontairement en retrait se situe en hauteur dans l'édifice triangulaire. Il se déploie sur quatre niveaux et constitue le cœur du palais. Enfin, les espaces de bureaux entourent, dans un volume hexagonal, les salles d'audience de cabinet.



Palais de justice de Lille © OMA

### JURIDICTIONS CONCERNÉES

TJ

### CONTRACTANTS

**Maîtrise d'œuvre** : Groupement Office for Metropolitan Architecture - OMA (architecte mandataire), Saison Menu (architecte associé), WSP (BET, géotechnicien, BIM manager), MF (économiste), Quadrim (exploitation maintenance), Base (paysagiste), 8'18" (conception lumière), LASA (acousticien), Transsolar (BET HQE), VS-A (BET enveloppe), Cronos conseil (BET sûreté)

### DATES CLÉS

**2<sup>nd</sup> semestre 2021** : démarrage des travaux

**2<sup>nd</sup> semestre 2024** : prise de possession

### CHIFFRES CLÉS

**24 200 m<sup>2</sup>** de surface de plancher

**11** salles d'audience publique

**60** salles d'audience de cabinet



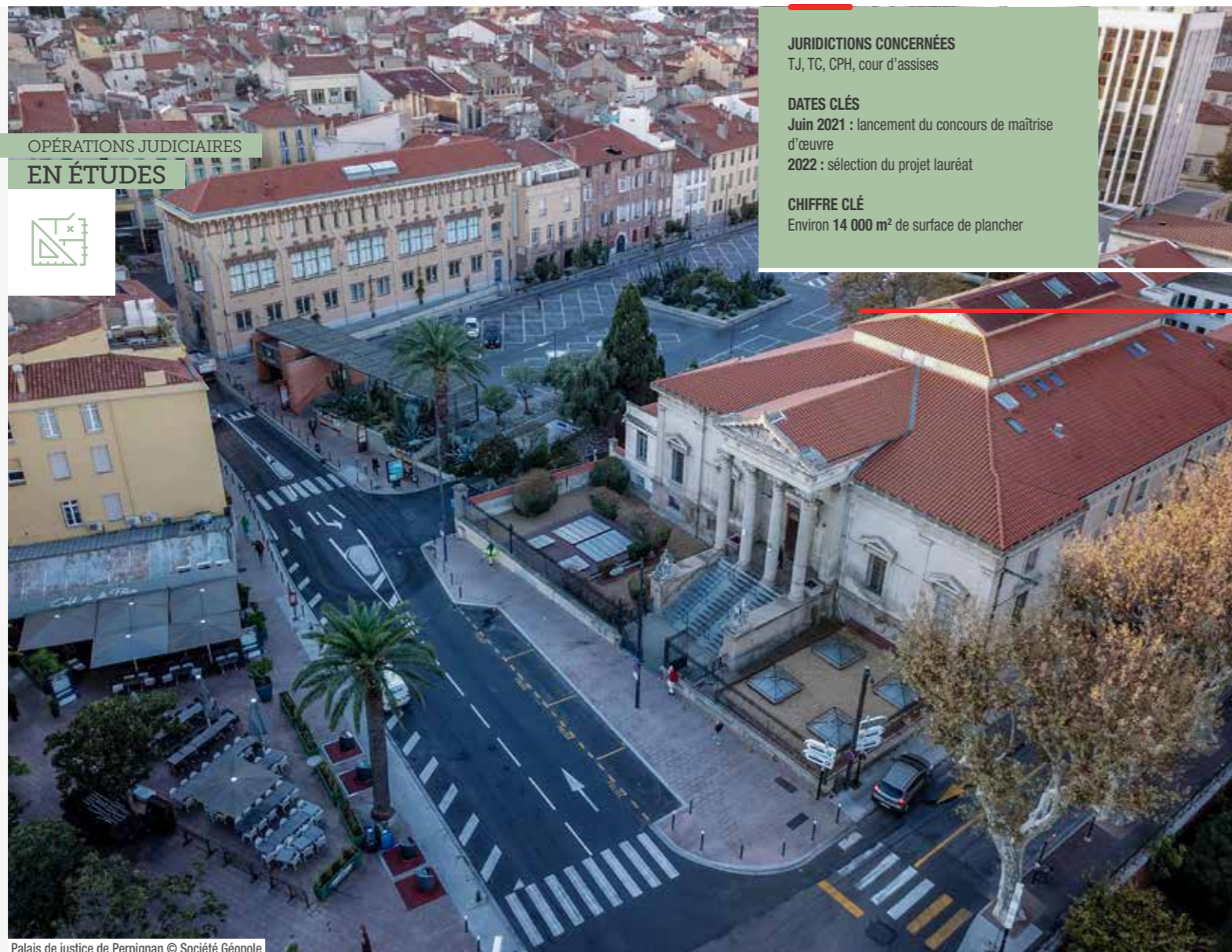
## PALAIS DE JUSTICE DE PERPIGNAN

PYRÉNÉES-ORIENTALES (66)

OPÉRATIONS JUDICIAIRES  
EN ÉTUDES

L'opération a pour objectif la réhabilitation de l'actuel palais de justice Arago et la construction d'un nouveau bâtiment afin d'accueillir l'ensemble des juridictions perpignanaises dans des locaux adaptés.

Les études de faisabilité ont été réalisées en 2020 et plusieurs scénarios en termes de fonctionnalité et de phasage ont été étudiés afin de sélectionner en 2021 un scénario et de lancer le concours de maîtrise d'œuvre.



Palais de justice de Perpignan © Société Géopole

JURIDICTIONS CONCERNÉES  
TJ, TC, CPH, cour d'assises

DATES CLÉS  
Juin 2021 : lancement du concours de maîtrise d'œuvre  
2022 : sélection du projet lauréat

CHIFFRE CLÉ  
Environ 14 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher

## PALAIS DE JUSTICE DE MEUX

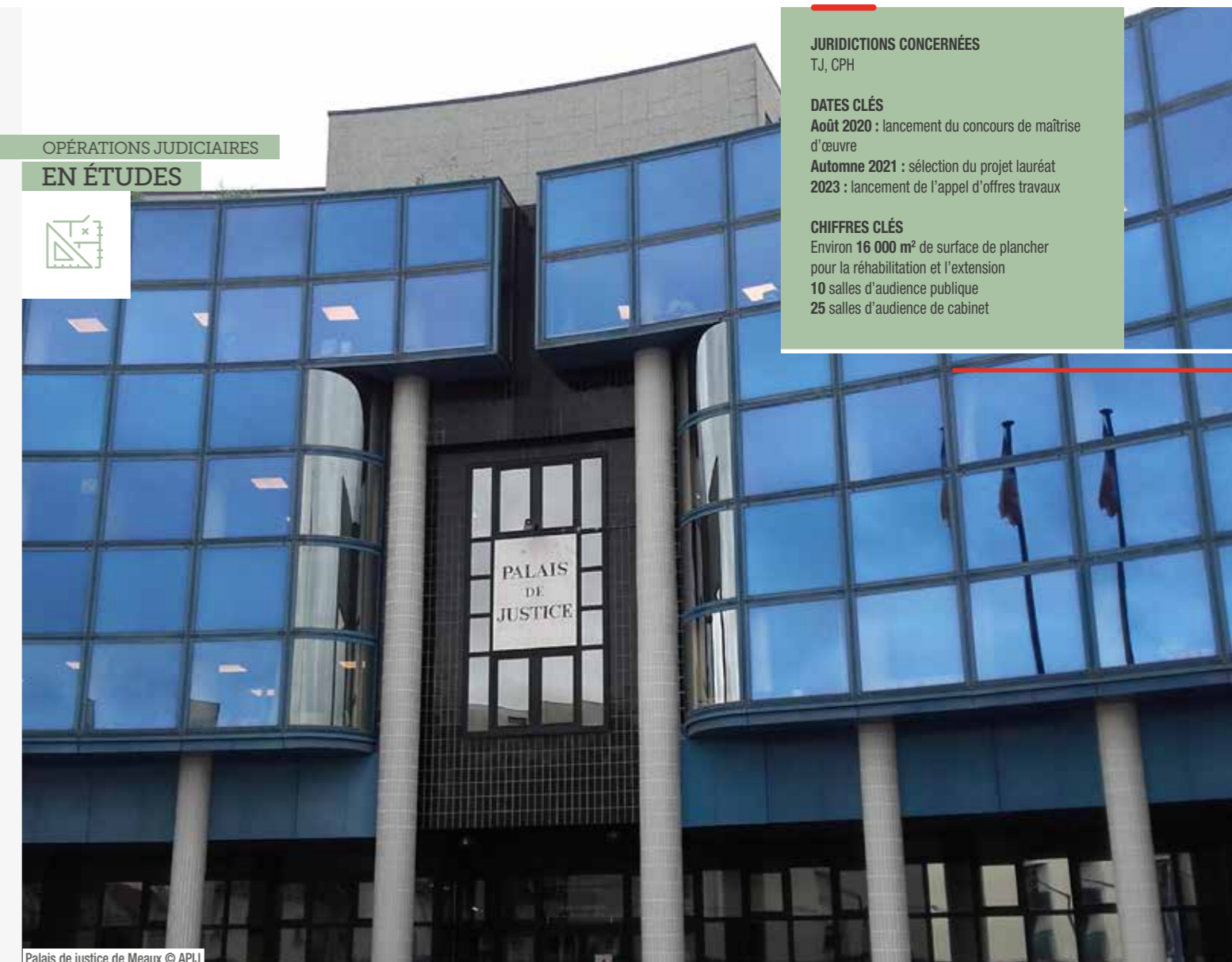
SEINE-ET-MARNE (77)

OPÉRATIONS JUDICIAIRES  
EN ÉTUDES

Le projet consiste en une réhabilitation et une extension du palais de justice de Meaux afin d'adapter le bâtiment aux évolutions de l'exercice de la justice, notamment par la création du tribunal judiciaire, l'amélioration de l'accueil du justiciable, la création de salles d'audience supplémentaires.

L'opération se déroulera en deux phases : dans un premier temps, après démolition d'une barre de logements désaffectée, une extension sera construite à l'arrière du palais existant. Dans un second temps, après déménagement des juridictions dans cette extension et dans des bâtiments modulaires spécifiques, le chantier de désamiantage, curage et réhabilitation du bâtiment initial sera menée.

Après l'élaboration du programme de l'opération en 2020 et la sélection des candidats de maîtrise d'œuvre, le choix du projet lauréat aura lieu en 2021 et entraînera le démarrage des études de conception.



Palais de justice de Meaux © APIJ

JURIDICTIONS CONCERNÉES  
TJ, CPH

DATES CLÉS  
Août 2020 : lancement du concours de maîtrise d'œuvre  
Automne 2021 : sélection du projet lauréat  
2023 : lancement de l'appel d'offres travaux

CHIFFRES CLÉS  
Environ 16 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher pour la réhabilitation et l'extension  
10 salles d'audience publique  
25 salles d'audience de cabinet



## CITÉ JUDICIAIRE DE NANCY

MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

La future cité judiciaire de Nancy sera construite sur l'ancienne friche industrielle Alstom.

Elle accueillera le tribunal judiciaire, le tribunal de commerce et le conseil des prud'hommes. D'un point de vue urbain, la nouvelle cité judiciaire jouera un rôle structurant majeur pour la composition et le développement à moyen et long terme du quartier Rives de Meurthe. De nombreux échanges entre l'APIJ et la Métropole du Grand Nancy permettent d'en ébaucher les premiers contours.

Sur le plan opérationnel, l'année 2020 a été marquée par la réalisation de diagnostics techniques du site et la conduite des études de programmation, avec notamment l'organisation de groupes de travail avec les utilisateurs de la cité judiciaire.

OPÉRATIONS JUDICIAIRES  
EN ÉTUDES



Cité judiciaire de Nancy © Alstom

### JURIDICTIONS CONCERNÉES

TJ, TC, CPH, JIRS, pôle social

### DATES CLÉS

Janvier 2021 : lancement du concours de maîtrise d'œuvre

Décembre 2021 : choix du lauréat

2022 : études de conception

2023 : lancement de l'appel d'offres travaux

### CHIFFRE CLÉ

13 500 m<sup>2</sup> de surface de plancher

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOBIGNY

SEINE-SAINT-DENIS (93)

Un schéma directeur immobilier a été mené par l'APIJ sur l'arrondissement de Bobigny en 2019-2020 et a mis au jour les défaillances techniques et fonctionnelles du tribunal judiciaire construit en 1987. À cette obsolescence s'ajoute une sur-occupation des espaces, compliquant à la fois les conditions de travail des personnels et l'accès à la juridiction pour les justiciables.

Au-delà des travaux de rénovation actuellement menés par le département immobilier de la délégation interrégionale d'Île-de-France, le scénario retenu par la Chancellerie est celui de la construction d'une extension neuve pour accueillir le pôle pénal du tribunal, en exploitant le foncier disponible attenant.

OPÉRATIONS JUDICIAIRES  
EN ÉTUDES



Tribunal judiciaire de Bobigny © TB Maestro

### JURIDICTION CONCERNÉE

TJ

### DATES CLÉS

2<sup>e</sup> trimestre 2021 : lancement du concours de maîtrise d'œuvre

2022 : choix du lauréat

2023 : lancement de l'appel d'offres travaux

### CHIFFRE CLÉ

13 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher de l'extension neuve



## CITÉ JUDICIAIRE DE PAPEETE

POLYNÉSIE FRANÇAISE (987)

OPÉRATIONS JUDICIAIRES  
EN ÉTUDES



L'opération de cité judiciaire de Papeete vise à regrouper la cour d'appel et le service administratif régional au sein d'un bâtiment neuf. Il sera situé à immédiate proximité du tribunal foncier récemment réhabilité et du tribunal de proximité. L'opération permettra de rationaliser les implantations judiciaires, de libérer des surfaces au sein de l'actuel tribunal de proximité et d'assurer le bon fonctionnement de la cour d'appel et du SAR. Les programmes fonctionnel et technique sont en cours de rédaction. Une adaptation forte des documents génériques sera faite afin d'intégrer les spécificités climatiques et d'usage locales.



Cité judiciaire de Papeete © APIJ

### JURIDICTIONS CONCERNÉES

Cour d'appel, service administratif régional

### DATES CLÉS

Décembre 2020 : lancement de la phase opérationnelle

2021 : lancement du concours de maîtrise d'œuvre

2022 : choix d'un projet lauréat

### CHIFFRES CLÉS

2 600 m<sup>2</sup> de surface utile

3 salles d'audience publique

## CITÉ ADMINISTRATIVE ET JUDICIAIRE DE SAINT-MARTIN

ANTILLES FRANÇAISES (978)

OPÉRATIONS JUDICIAIRES  
EN ÉTUDES



Suite au passage du cyclone Irma en septembre 2017, les locaux de plusieurs services d'État ont été détruits. Après une phase de relogement transitoire, la reconstruction de l'immobilier de l'État constitue un volet du plan de reconstruction de l'île de Saint-Martin, les implantations actuelles étant dispersées et morcelées, peu performantes et souvent inadaptées à l'exercice des missions.

Il a été décidé, en interministériel, la construction d'une cité administrative et judiciaire afin de regrouper les services de l'État sur un site unique, projet financé via le plan de relance économique de 2020.

Neuf ministères rassemblant quatorze directions et trois opérateurs publics travailleront de concert à ce projet piloté par l'APIJ, agissant sous convention de mandat, pour le compte du préfet de Guadeloupe et de la Chancellerie.



Palais de justice de Saint-Martin © APIJ

### SERVICES CONCERNÉS

Préfecture de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, police aux frontières, tribunal de proximité, protection judiciaire de la jeunesse, SPIP, DEAL, Rectorat, DIECCTE, direction de la mer, direction de l'alimentation et de l'agriculture, services des douanes, INRAP, ARS, AFII-OPFRA

### DATES CLÉS

Mars 2021 : lancement de l'appel d'offres

Décembre 2021 : notification du marché

2023 : démarrage des travaux

### CHIFFRE CLÉ

6 800 m<sup>2</sup> de surface de plancher



## CITÉ DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI

GUYANE FRANÇAISE (973)

La création de cette cité, qui intègre un tribunal judiciaire, un centre pénitentiaire, un service pénitentiaire d'insertion et de probation et des locaux de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse, s'inscrit dans la continuité des Accords de Guyane de 2017.

Ce projet permettra notamment de répondre à la surpopulation de l'établissement pénitentiaire de Rémire-Montjoly, et à rapprocher le service public de la Justice du territoire ouest-guyanais, avec la création d'un tribunal judiciaire de plein exercice.

La cité sera implantée dans le secteur Margot, en entrée de ville, au sein d'un des périmètres d'aménagement de l'opération d'intérêt national de Guyane.

L'année 2020 a été marquée par l'obtention des arrêtés de déclaration d'utilité publique et de dérogation aux espèces protégées, suite à une enquête publique. L'Agence a par ailleurs lancé la consultation pour un marché global de performance associant conception, réalisation et exploitation-maintenance. L'année 2021 verra l'engagement d'un dialogue compétitif avec les groupements candidats.



### DATES CLÉS

**Juin 2020** : lancement de l'appel d'offres  
**2022** : notification du marché  
**2023** : démarrage des travaux

### CHIFFRES CLÉS

Plus de **40 000 m<sup>2</sup>** de surface de plancher sur **25 hectares**  
**500 places** pour l'établissement pénitentiaire  
**3 salles d'audience publique** pour le tribunal judiciaire  
**130 000 heures** d'insertion

## CITÉ JUDICIAIRE DE CAYENNE

GUYANE FRANÇAISE (973)

L'évolution de l'activité juridictionnelle à Cayenne et la nécessité d'offrir des conditions de travail modernes aux magistrats et fonctionnaires, ainsi que des conditions d'accueil satisfaisantes pour les justiciables, ont conduit la Chancellerie à décider de la création d'une cité judiciaire sur le site Rebard qui accueillera toutes les juridictions de première instance. À la demande du conseil d'État, le tribunal administratif de Guyane intègre également cette opération.

Cette opération fera l'objet d'un montage en marché global de performance associant conception, réalisation et exploitation-maintenance.

Après le choix du site en 2020, l'année 2021 sera consacrée à la démolition des bâtiments désaffectés et au lancement de l'appel d'offres.

### JURIDICTIONS CONCERNÉES

Tribunal de proximité, tribunal administratif

### DATES CLÉS

**1<sup>er</sup> semestre 2021** : lancement de l'appel d'offres  
**2022** : notification du marché  
**2023** : démarrage des travaux

### CHIFFRE CLÉ

Environ **7 500 m<sup>2</sup>** de surface de plancher

## PALAIS DE JUSTICE CUSSET

ALLIER (03)

Un nouveau palais de justice viendra s'implanter à Cusset, sur le site dit des Préférés. Il regroupera l'ensemble des services des tribunal judiciaire, conseil des prud'hommes et tribunal de commerce de Vichy et Cusset. Le concours de maîtrise d'œuvre sera lancé au printemps 2021 pour permettre la tenue d'un jury début 2022.

### JURIDICTIONS CONCERNÉES

TJ, CPH, TC

### DATES CLÉS

**Juin 2020** : choix du site  
**1<sup>er</sup> semestre 2021** : Lancement du concours de maîtrise d'œuvre  
**2022** : sélection du projet lauréat  
**2023** : lancement de l'appel d'offres travaux

### CHIFFRE CLÉ

Environ **2 500 m<sup>2</sup>** de surface utile

## PALAIS DE JUSTICE DE TOULON

VAR (83)

Les juridictions de Toulon sont éclatées sur quatre sites différents, dont le tribunal historique (palais Péri), vétuste et présentant de nombreux dysfonctionnements. Le scénario de regroupement des juridictions sur un seul site, par une opération de réhabilitation lourde du palais Péri et d'extension sur l'emprise mitoyenne a été retenu ; celle-ci permettra de rationaliser les implantations et de mettre en œuvre la nouvelle organisation impulsée par la loi de programmation et de réforme pour la Justice. Une solution de relogement des actuels occupants du palais Péri sera nécessaire pour le maintien de l'activité juridictionnelle pendant le cours des travaux. Ce projet, dont les d'études préalables sont en cours de finalisation, fait actuellement l'objet d'échanges avec l'ensemble de partenaires locaux afin de mieux adapter l'ensemble des contraintes de projet aux besoins du programme. Parallèlement à la finalisation de ces études préalables, le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé au printemps 2021.

### JURIDICTIONS CONCERNÉES

TJ, TC, CPH

### DATES CLÉS

**Janvier 2021** : lancement du concours de maîtrise d'œuvre  
**2022** : choix du lauréat  
**2023** : lancement de l'appel d'offres travaux

### CHIFFRE CLÉ

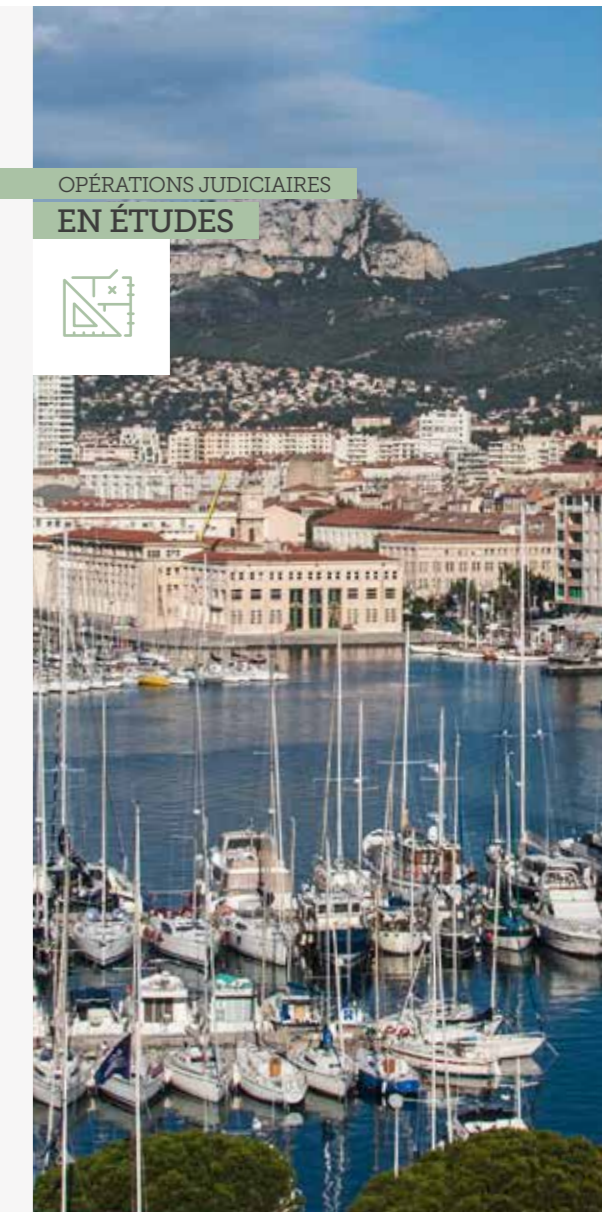
**15 000 m<sup>2</sup>** environ de surface de plancher



Palais de justice de Toulon © Ministère de la Justice

## OPÉRATIONS JUDICIAIRES

### EN ÉTUDES





# Les opérations

## PÉNITENTIAIRES



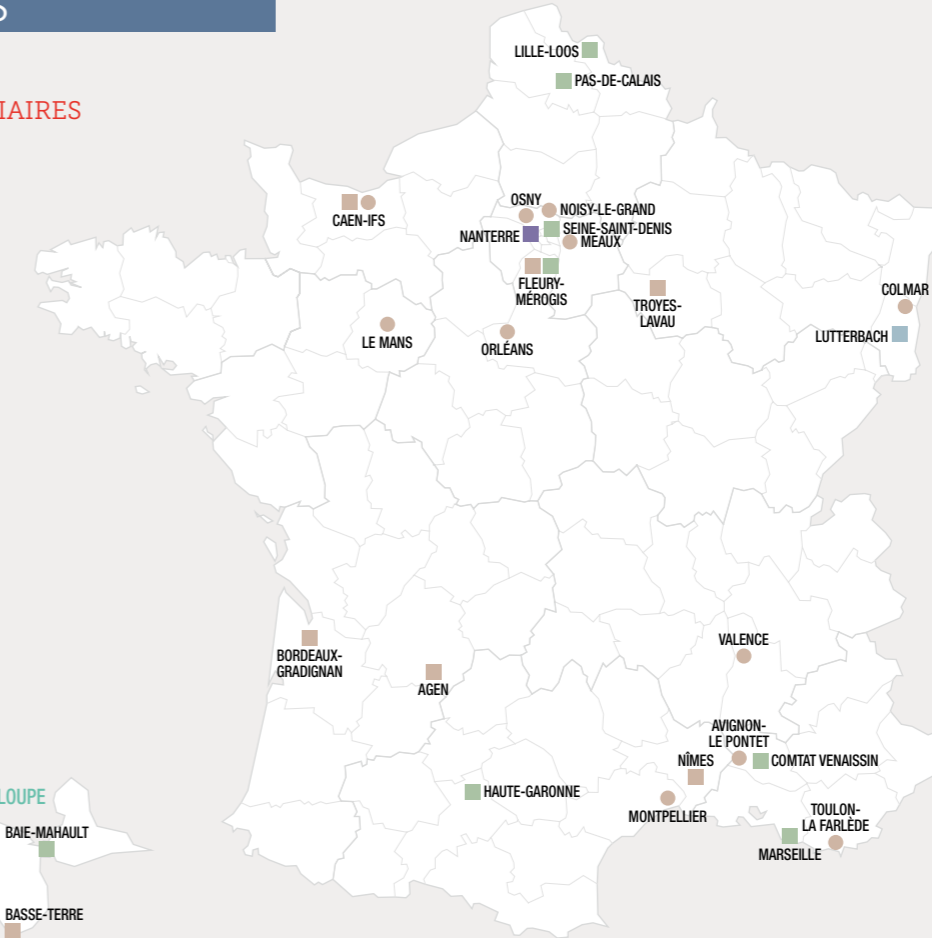
Centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan © Archi5 Prod

### IMPLANTATION DES OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES



**11 OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES**  
font également l'objet d'études  
préalables :

- CP Val-de-Marne (Noisieu)
- CP Seine-et-Marne (Crisenoy)
- CP Pyrénées-Atlantiques (Pau)
- CP Pyrénées-Orientales (Rivesaltes)
- CP du Var (Le Muy)
- CP Val-d'Oise (Bernes-sur-Oise)
- CP Morbihan (Vannes)
- CP du Gard (Nîmes)
- CP de Maine-et-Loire (Trélazé)
- InSERRE Ardennes (Donchéry)
- InSERRE Meurthe-et-Moselle (Toul)



P. 50 OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES  
**LIVRÉES**

P. 50 | Lutterbach



P. 51 OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES  
**EN TRAVAUX**

- P. 51 | Basse-Terre
- P. 52 | Bordeaux-Gradignan
- P. 53 | Caen
- P. 54 | Agen (ENAP)
- P. 55 | Fleury-Mérogis
- P. 55 | Fleury-Mérogis (CFS)
- P. 56 | Troyes-Lavau
- P. 57 | Nîmes
- P. 58 | SAS Caen
- P. 59 | SAS Le Mans
- P. 59 | SAS Montpellier
- P. 60 | SAS Osny
- P. 60 | SAS Meaux
- P. 61 | SAS Valence
- P. 61 | SAS Avignon-Le Pontet



P. 62 OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES  
**EN ÉTUDES**

- P. 62 | SAS Toulon-La Farlède
- P. 62 | SAS Orléans
- P. 63 | SAS Colmar
- P. 63 | SAS Noisy-le-Grand
- P. 64 | Marseille - Baumettes 3
- P. 65 | Baie-Mahault
- P. 66 | Fleury-Mérogis (CFC)
- P. 67 | Lille-Loos
- P. 68 | Ducos
- P. 69 | Comtat Venaissin
- P. 69 | Haute-Garonne
- P. 69 | Seine-Saint-Denis
- P. 69 | Pas-de-Calais (Inserre)



## CENTRE PÉNITENTIAIRE DE LUTTERBACH

HAUT-RHIN (68)

OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES

LIVRÉES



L'architecture et le traitement paysager du projet de Lutterbach incarnent l'ambition d'un centre pénitentiaire conçu à la fois comme un lieu sécurisé, fonctionnel et avec une très forte dimension humaine. Interrompu pendant 2 mois durant le confinement, le chantier a repris à un rythme normal sans autre impact, permettant une prise de possession à l'été 2021.



Centre pénitentiaire de Lutterbach © Annie Gozard

### CONTRACTANTS

**Groupement de conception-réalisation :**  
**Entreprise :** LÉON GROSSE  
**Architecte :** SCAU  
**Bureaux d'études :** BETEG, BG ingénieurs conseils, EODD ingénieurs conseils

### DATES CLÉS

**Mars 2017 :** notification du marché de conception-réalisation  
**Décembre 2018 :** démarrage des travaux  
**Juin 2021 :** prise de possession

### CHIFFRES CLÉS

30 500 m<sup>2</sup> de surface de plancher  
 520 places  
 35 000 heures d'insertion

## MAISON D'ARRÊT DE BASSE-TERRE

GUADELOUPE (971)

OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES

EN TRAVAUX



Démarrée en 2020, l'opération prévoit la création d'une extension puis, après démolition de l'actuelle maison d'arrêt, sa reconstruction.

L'architecture du projet répond à la fois aux nombreuses contraintes de site, tout en respectant les ambitions du programme pénitentiaire.

### CONTRACTANTS

**Groupement de conception-réalisation :**  
**Entreprise :** BOUYGUES BÂTIMENT  
**Maîtrise d'œuvre :** KARDHAM CARDETE HUET Architecture

### DATES CLÉS

**Avril 2019 :** notification du marché de conception-réalisation  
**Février - septembre 2020 :** travaux de dépollution et démolition des bâtiments inoccupés  
**Janvier 2021 - 2<sup>nd</sup> semestre 2022 :** travaux de construction de l'extension et prise de possession  
**2023 :** démolition de la maison d'arrêt existante  
**1<sup>er</sup> semestre 2024-2025 :** travaux de reconstruction de la maison d'arrêt et prise de possession

### CHIFFRES CLÉS

14 120 m<sup>2</sup> de surface de plancher  
 200 places  
 20 000 heures d'insertion



Maison d'arrêt de Basse-Terre © Kardham Cardete Huet Architecture



## CENTRE PÉNITENTIAIRE DE BORDEAUX- GRADIGNAN GIRONDE (33)

OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES  
EN TRAVAUX



La reconstruction du centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan s'inscrit dans les projets prioritaires du plan immobilier pénitentiaire. L'opération permet d'offrir de nouvelles places de détention et de résorber la vétusté des bâtiments existants, afin d'améliorer tant les conditions de détention que les conditions de travail des personnels de l'établissement.

Les travaux de reconstruction sont organisés en deux grandes phases d'aménagement du nord du domaine pénitentiaire, de manière à assurer la continuité d'activité de l'établissement existant. À la livraison de la phase 1 prévue en 2023, 337 places de détention fonctionneront en autonomie dans des bâtiments neufs, la seconde moitié de l'établissement étant prévue pour une mise en service en 2026.



Centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan © Archi5 Prod



Centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan © Archi5 Prod

### CONTRACTANTS

Groupement de conception-réalisation :  
Entreprise : VINCI Construction France  
(mandataire), GTM Aquitaine  
Maîtrise d'œuvre : ARCHI5, INGEROP, SSO

### DATES CLÉS

2019 : notification du marché  
de conception-réalisation  
2020 : démarrage des travaux préparatoires  
2021-2023 : travaux de la phase 1 (construction  
d'un établissement pénitentiaire) et prise  
de possession  
2023-2026 : travaux de la phase 2 (bâtiments  
complémentaires) et prise de possession

### CHIFFRES CLÉS

35 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher  
600 places  
45 000 heures d'insertion

## CENTRE PÉNITENTIAIRE DE CAEN-IFS CALVADOS (14)

OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES  
EN TRAVAUX



L'opération de construction du centre pénitentiaire de Caen-Ifs a démarré en novembre 2020 après la réalisation de travaux préparatoires, notamment de dépollution pyrotechnique. Le gros œuvre est en cours et la livraison prévue en 2023. L'architecture se veut apaisante, la composition est aérée, parsemée de cours et de jardins : 8,4 hectares sont constitués d'espaces arborés.



Centre pénitentiaire de Caen-IFS © Architecture Studio



Centre pénitentiaire de Caen-IFS © Architecture Studio



Centre pénitentiaire de Caen-IFS © Architecture Studio

### CONTRACTANTS

Groupement de conception-réalisation :  
Entreprise : SPIE BATIGNOLLES Île-de-France  
Architecte : ARCHITECTURE STUDIO  
Bureau d'études : ARTELIA

### DATES CLÉS

17 février 2019 : notification du marché  
de conception-réalisation  
Novembre 2020 : démarrage des travaux  
Fin 2022 : prise de possession

### CHIFFRES CLÉS

31 553 m<sup>2</sup> de surface de plancher  
551 places  
45 000 heures d'insertion



## ÉCOLE NATIONALE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE (ENAP) AGEN LOT-ET-GARONNE (47)

### OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES EN TRAVAUX



La réalisation de ce programme d'hébergement s'inscrit dans l'opération globale d'extension de l'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP), initiée par la livraison de nouvelles surfaces d'enseignement en 2019.

Le montage opérationnel retenu (marché global associant conception, réalisation et exploitation-maintenance) fixe des objectifs ambitieux en matière de limitation des consommations énergétiques et de recours aux énergies renouvelables qui seront suivis pendant les quatre premières années d'exploitation du bâtiment.

L'opération doit par ailleurs être réalisée en un temps record – moins d'une année de chantier – grâce à la préfabrication des composantes du bâtiment (éléments de béton, murs à ossature bois, salles de bain...).



ENAP © Air2d3

#### CONTRACTANTS PHASE 2

**Groupement MGP :**  
**Mandataire :** Bouygues Bâtiment  
Centre Sud-Ouest  
**Maîtrise d'œuvre :** Ignacio Prego Architecture,  
François de la Serre, OTCE Aquitaine  
**Mainteneur :** ENGIE Cofely

#### DATES CLÉS

**Avril 2020 :** notification du marché  
de conception-réalisation  
**Novembre 2020 :** démarrage des travaux  
**Fin 2021 :** prise de possession

#### CHIFFRES CLÉS

**9 418 m<sup>2</sup>** de surface de plancher  
**898** places  
**6 000** heures d'insertion

## MAISON D'ARRÊT DE FLEURY-MÉROGIS ANCIEN CENTRE DES JEUNES DÉTENUÉS ESSONNE (91)

### OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES EN TRAVAUX



La rénovation de l'ancien centre des jeunes détenus s'inscrit dans la continuité de la rénovation de la maison d'arrêt des hommes de Fleury-Mérogis, achevée en 2017. L'ensemble spatial concerné par cette opération est une unité inoccupée, distincte des deux maisons d'arrêt hommes et femmes. Les travaux de curage-désamiantage ont été lancés à l'été 2020 pour un démarrage des travaux au début de l'année 2021.

#### CONTRACTANTS

**Groupement de conception-réalisation :**  
**Entreprise :** VINCI Construction France  
(mandataire), DUMEZ IDF (conception et travaux)  
**Architecte :** VALERO GADAN (architectes),  
ARNAUD HAMEAU (cotraitant architectes)  
**Bureaux d'études :** CET Ingénierie (BET fluides),  
BERIM (BET structures, VRD, HQE), SCHEMBRI  
(cotraitant BET et grandes cuisines et restauration  
collective), Laurence JOUHAUD (cotraitant  
paysagiste DPLG), AGI2D (cotraitant BET HQE  
développement durable)

#### DATES CLÉS

**Février 2020 :** notification du marché  
de conception-réalisation  
**Janvier 2021 :** démarrage des travaux  
**1<sup>er</sup> semestre 2023 :** prise de possession

#### CHIFFRES CLÉS

**26 446 m<sup>2</sup>** de surface de plancher  
**408** places  
**18 000** heures d'insertion



Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis © Kamal Khalifi

## CENTRE FRANCILIEN DE SÉCURITÉ FLEURY-MÉROGIS ESSONNE (91)

Pour répondre aux besoins locaux et compte tenu de l'éloignement du centre de formation de l'ENAP, situé à Agen, l'administration pénitentiaire souhaite rassembler au sein de deux nouveaux ensembles, à construire sur le site pénitentiaire de Fleury-Mérogis, les fonctions de formation et d'intervention à destination de ses services.

Le centre francilien de sécurité (CFS), dont les travaux débuteront au printemps 2021, comprendra une base ERIS, un centre cynotechnique et un stand de tir.

#### CFS

#### CONTRACTANTS

**Maîtrise d'œuvre :** Fabienne Bulle Architecte  
et associés, L. Planchais, INCET

#### DATES CLÉS

**Mai 2021 :** démarrage des travaux  
**2023 :** prise de possession

#### CHIFFRES CLÉS

**3 600 m<sup>2</sup>** de surface de plancher  
**2 500** heures d'insertion



## MAISON D'ARRÊT DE TROYES-LAVAU

AUBE (10)

OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES  
EN TRAVAUX



Ce nouvel établissement de près de 500 places, situé à Lavau en périphérie de Troyes, permettra de moderniser les places de détention existantes dans le département de l'Aube. Le traitement paysager est une composante forte du projet architectural. Les études de conception ont été menées à bien tout au long de l'année 2020. Une première phase de terrassement a été lancée début novembre 2020 tandis que les travaux tous corps d'états ont démarré fin décembre 2020.



Maison d'arrêt de Troyes-Lavau © Architecture Groupe-6 + WTFA

### CONTRACTANTS

**Groupement de conception-réalisation :**

**Entreprises :** Bouygues Bâtiment Nord-Est (mandataire), Colas Nord-Est

**Architectes :** Groupe 6, WTFA Architectes Associés

**Bureaux d'études :** Oteis, Diagobat

### DATES CLÉS

**Juillet 2019 :** notification du marché de conception-réalisation

**Novembre 2020 :** démarrage des travaux

**1<sup>er</sup> semestre 2023 :** prise de possession

### CHIFFRES CLÉS

**30 000 m<sup>2</sup>** de surface de plancher

**472** places

**45 000** heures d'insertion

## MAISON D'ARRÊT DE NÎMES

GARD (30)

OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES  
EN TRAVAUX



Le projet consiste en une extension à la maison d'arrêt de Nîmes afin d'améliorer les conditions de détention de cet établissement qui souffre aujourd'hui de surpopulation. Deux nouveaux quartiers d'hébergement (hommes et femmes) sont prévus avec leurs cours de promenade et leurs terrains de sport dédiés. Le projet prévoit également une refonte des équipements et réseaux techniques centraux vétustes, et le réaménagement du poste central de sécurité et de la sûreté active de l'établissement. Après la sélection du groupement en 2020, les travaux démarreront en 2021.



Maison d'arrêt de Nîmes © Synthèse Architectures

### CONTRACTANTS

**Groupement de conception-réalisation :**

**Entreprise mandataire :** Société Méridionale du Bâtiment

**Architecte :** Synthèse Architecture

**Bureau d'études :** Artelia Bâtiment et Industrie

### DATES CLÉS

**Août 2020 :** notification du marché de conception-réalisation

**Avril 2021 :** démarrage des travaux

**Début 2024 :** prise de possession

### CHIFFRES CLÉS

**6 700 m<sup>2</sup>** de surface de plancher

**150** places

**8 800** heures d'insertion



## LES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT À LA SORTIE

11 chantiers – 1 500 places en 2022

11 chantiers se sont ouverts entre 2020 et 2021 avec l'objectif de livrer 1 700 places dans des établissements d'un nouveau genre : les structures d'accompagnement à la sortie. Ces établissements à taille humaine en milieu urbain qui rompent avec les codes d'architecture pénitentiaire traditionnelle visent à favoriser l'autonomisation et la responsabilisation des personnes détenues.

Le traitement qualitatif des façades, de l'entrée et de la clôture périmétrique concourt à offrir une image contemporaine de ces structures de transition entre la vie carcérale et la vie civile.

L'architecture cherche ainsi à créer, outre une organisation efficace, un ensemble harmonieux pour des lieux de vie apaisés, sécurisés et respectueux du voisinage.



SAS de Caen © Nicolas Kelemen Architectes - Agence Schneider

### SAS CAEN CALVADOS (14)

OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES

EN TRAVAUX



SAS de Caen © Nicolas Kelemen Architectes - Agence Schneider



SAS de Caen © Nicolas Kelemen Architectes - Agence Schneider

#### CONTRACTANTS

**Groupement de conception-réalisation :**

**Entreprise :** Ramery – Zanello

**Architectes :** Nicolas Kelemen, Agence Schneider

**Bureaux d'études :** Prisme Ingénierie, Atelier paysagiste Zenobia

#### DATES CLÉS

**Juillet 2019 :** notification du marché de travaux

**Septembre 2020 :** démarrage des travaux

**Fin 2022 :** prise de possession

#### CHIFFRES CLÉS

**4 500 m<sup>2</sup>** de surface de plancher

**90** places

**7 650** heures d'insertion

### SAS LE MANS SARTHE (72)

OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES

EN TRAVAUX



SAS du Mans © Bruno Gaudin Architecte



SAS du Mans © Bruno Gaudin Architecte

#### CONTRACTANTS

**Groupement de conception-réalisation :**

**Entreprise :** Sogea Atlantique BTP, filiale de Vinci Construction

**Architecte :** Agence Bruno Gaudin

**Bureau d'études :** OTE Ingénierie, OTELIO, BEGC

#### DATES CLÉS

**Novembre 2019 :** notification du marché de travaux

**Décembre 2020 :** démarrage des travaux

**Fin 2022 :** prise de possession

#### CHIFFRES CLÉS

**4 500 m<sup>2</sup>** de surface de plancher

**90** places

**5 565** heures d'insertion

### SAS MONTPELLIER HÉRAULT (34)

OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES

EN TRAVAUX



SAS de Montpellier © Archi5 Prod



SAS de Montpellier © Archi5 Prod

#### CONTRACTANTS

**Groupement de conception-réalisation :**

**Entreprise mandataire :** GCC SAS

**Architectes :** agences Archi 5 Prod, Espagno Milani Architectes

**Bureau d'études :** BETEM MP, Emacoustic, Cronos Conseil

#### DATES CLÉS

**Janvier 2021 :** démarrage des travaux

**Fin 2022 :** prise de possession

#### CHIFFRES CLÉS

**6 400 m<sup>2</sup>** de surface de plancher

**150** places

**5 500** heures d'insertion



SAS  
OSNY  
VAL-D'OISE (95)

OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES

EN TRAVAUX



SAS d'Osny © CRR Architecture

SAS  
MEAUX  
SEINE-ET-MARNE (77)

OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES

EN TRAVAUX



SAS de Meaux © CRR Architecture

## CONTRACTANTS

**Groupe de conception-réalisation :**  
**Entreprise :** Rabot Dutilleul Construction  
(mandataire)  
**Maîtrise d'œuvre :** CRR Architecture  
**Bureau d'études :** Egis bâtiments

## DATES CLÉS

**Février 2020 :** notification du marché  
de conception-réalisation  
**Avril 2021 :** démarrage des travaux  
**1<sup>er</sup> semestre 2023 :** prise de possession

## CHIFFRES CLÉS

**7 159 m<sup>2</sup>** de surface de plancher  
**180** places  
**9 000** heures d'insertion



SAS de Meaux © CRR Architecture

SAS  
VALENCE  
DRÔME (26)

OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES

EN TRAVAUX



SAS de Valence © Architecture Studio

## CONTRACTANTS

**Groupe de conception-réalisation :**  
**Entreprise :** Léon Grosse Grands Projets  
(mandataire)  
**Maîtrise d'œuvre :** Architecture Studio  
**Bureau d'études :** BETEG

## DATES CLÉS

**Mars 2020 :** notification du marché  
de conception-réalisation  
**Juin 2021 :** démarrage des travaux  
**1<sup>er</sup> semestre 2023 :** prise de possession

## CHIFFRES CLÉS

**5 277 m<sup>2</sup>** de surface de plancher  
**120** places dont **30** en quartier de semi-liberté  
**6 600** heures d'insertion



SAS de Valence © Architecture Studio

SAS  
AVIGNON-LE PONTET  
VAUCLUSE (84)

OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES

EN TRAVAUX



SAS d'Avignon © Architecture Studio

## CONTRACTANTS

**Groupe de conception-réalisation :**  
**Entreprise :** Léon Grosse Grands Projets  
(mandataire)  
**Maîtrise d'œuvre :** Architecture Studio  
**Bureau d'études :** BETEG

## DATES CLÉS

**Mars 2020 :** notification du marché  
de conception-réalisation  
**Juillet 2021 :** démarrage des travaux  
**1<sup>er</sup> semestre 2023 :** prise de possession

## CHIFFRES CLÉS

**4 981 m<sup>2</sup>** de surface de plancher  
**120** places  
**6 600** heures d'insertion



SAS d'Avignon © Architecture Studio



SAS d'Osny © CRR Architecture

## CONTRACTANTS

**Groupe de conception-réalisation :**  
**Entreprise :** Rabot Dutilleul Construction  
(mandataire)  
**Maîtrise d'œuvre :** CRR Architecture  
**Bureau d'études :** Egis bâtiments

## DATES CLÉS

**Février 2020 :** notification du marché  
de conception-réalisation  
**Avril 2021 :** démarrage des travaux  
**1<sup>er</sup> semestre 2023 :** prise de possession

## CHIFFRES CLÉS

**6 875 m<sup>2</sup>** de surface de plancher  
**180** places  
**8 300** heures d'insertion



SAS  
TOULON-LA FARLÈDE  
VAR (83)

OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES

EN ÉTUDES



## CONTRACTANTS

Groupement de conception-réalisation :

Entreprise : Léon Grosse Grands Projets (mandataire)

Maîtrise d'œuvre : Architecture Studio

Bureau d'études : BETEG

## DATES CLÉS

Mars 2020 : notification du marché de conception-réalisation

Fin 2021 : démarrage des travaux

1<sup>er</sup> semestre 2023 : prise de possession

## CHIFFRES CLÉS

6 566 m<sup>2</sup> de surface de plancher

180 places

8 750 heures d'insertion



SAS de Toulon-La Farlède © Architecture Studio

SAS  
ORLÉANS  
LOIRET (45)

OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES

EN ÉTUDES



## CONTRACTANTS

Groupement de conception-réalisation :

Entreprises : Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest (mandataire), Bouygues Bâtiment Grand-Ouest

Maîtrise d'œuvre : CHAMPENOIS ARCHITECTES

Bureau d'études : Berim

## DATES CLÉS

Octobre 2019 : notification du marché de conception-réalisation

Fin 2021 : démarrage des travaux (après travaux de la métropole relatifs à la viabilisation du site)

2023 : prise de possession

## CHIFFRES CLÉS

5 200 m<sup>2</sup> de surface de plancher

120 places dont 90 en SAS, 25 en quartier de semi-liberté hommes, 5 en quartier de semi-liberté femmes

7 200 heures d'insertion



SAS d'Orléans © Champenois Architectes



SAS d'Orléans © Champenois Architectes

SAS  
COLMAR  
HAUT-RHIN (68)

OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES

EN ÉTUDES



SAS de Colmar © Ameller Dubois &amp; associés



SAS de Colmar © Ameller Dubois &amp; associés

## CONTRACTANTS

Groupement de conception-réalisation :

Entreprise : EIFFAGE Construction (mandataire)

Maîtrise d'œuvre : Ameller Dubois &amp; associés (architectes)

Bureau d'études : EGIS bâtiment

## DATES CLÉS

Décembre 2020 : notification du marché de conception-réalisation

1<sup>er</sup> trimestre 2022 : démarrage des travaux

2023 : prise de possession

## CHIFFRES CLÉS

5 870 m<sup>2</sup> de surface de plancher

120 places dont 20 en quartier de semi-liberté (15 hommes – 5 femmes) et 10 en maison d'arrêt

7 000 heures d'insertion

SAS  
NOISY-LE-GRAND  
SEINE-SAINT-DENIS (93)

OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES

EN ÉTUDES



SAS de Noisy-le-Grand © Champenois Architectes &amp; Richez Associés



SAS de Noisy-le-Grand © Champenois Architectes &amp; Richez Associés

## CONTRACTANTS

Groupement de conception-réalisation :

Entreprises : Bouygues Bâtiment Île-de-France (mandataire) ByBAT

Maîtrise d'œuvre : Champenois architectes,

Richez Associés (architectes associés)

Bureau d'études : Berim

## DATES CLÉS

Septembre 2020 : notification du marché de conception-réalisation

4<sup>e</sup> trimestre 2021 : démarrage des travaux

2023 : prise de possession

## CHIFFRES CLÉS

5 171 m<sup>2</sup> de surface de plancher

120 places dont 30 en quartier de semi-liberté

10 000 heures d'insertion



## CENTRE PÉNITENTIAIRE DE MARSEILLE - BAUMETTES 3 BOUCHES-DU-RHÔNE (13)

OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES  
EN ÉTUDES



Suite à la phase de concertation publique préalable et au dialogue compétitif qui a pris fin à l'automne 2020, l'opération des Baumettes 3 a été attribuée au groupement Eiffage mandataire et Groupe 6 architecte fin 2020.

Cette opération est, après la mise en service en 2017 de l'établissement Baumettes 2, la dernière étape de la réhabilitation du centre pénitentiaire de Marseille.

À sa livraison, l'établissement totalement neuf constituera, par sa capacité, le troisième centre pénitentiaire de France.



Centre pénitentiaire de Marseille - Baumettes 3 © Groupe 6 et WTFA

### CONTRACTANTS

**Entreprise:** Eiffage Construction Sud-Est  
**Architectes:** Groupe 6, WTFA  
**Bureaux d'étude:** CS Ingénierie, WSP France, Inddigo

### DATES CLÉS

**Mars 2021:** notification du marché de conception-réalisation  
**Septembre 2021 – Septembre 2022:** démolition des Baumettes historiques  
**2<sup>e</sup> semestre 2022:** démarrage des travaux  
**2025:** prise de possession

### CHIFFRES CLÉS

**30 000 m<sup>2</sup>** de surface de plancher  
**740** places  
**53 000** heures d'insertion

## CENTRE PÉNITENTIAIRE DE BAIE-MAHAULT GUADELOUPE (971)

OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES  
EN ÉTUDES



Le projet du dispositif d'accroissement de capacité constitue une étape clé avant la rénovation des locaux des services supports du site.

Ce projet a fait l'objet en 2020 d'une concertation publique préalable.



Centre pénitentiaire de Baie-Mahault © Kardham Cardete Huet Architecture

### CONTRACTANTS

**Groupement de conception-réalisation:**  
**Entreprises:** BOUYGUES BÂTIMENT CENTRE SUD-OUEST (mandataire), BOUYGUES BÂTIMENT OUTRE-MER  
**Architecte:** KARDHAM CARDETE HUET ARCHITECTURE  
**Bureaux d'études:** EGIS, ICM, Delta Ingénierie

### DATES CLÉS

**21 juillet 2019:** notification du marché de conception-réalisation  
**2022:** démarrage des travaux  
**2025:** prise de possession

### CHIFFRES CLÉS

**6 865 m<sup>2</sup>** de surface de plancher  
**300** places (**268** créations et **32** reconstructions)



## CENTRE DE FORMATION CONTINUE DE FLEURY-MÉROGIS ESSONNE (91)

OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES  
EN ÉTUDES



Pour répondre aux besoins locaux et compte tenu de l'éloignement du centre de formation de l'ENAP, situé à Agen, l'administration pénitentiaire souhaite rassembler au sein de deux nouveaux ensembles, à construire sur le site pénitentiaire de Fleury-Mérogis, les fonctions de formation et d'intervention à destination de ses services.

Le centre de formation continue (CFC), dont le début des travaux est prévu au 1<sup>er</sup> semestre 2022, sera constitué de salles de cours, d'un amphithéâtre et de salles de simulation pour l'enseignement théorique et pratique du personnel de l'administration pénitentiaire.



CFC de Fleury-Mérogis © Nunc Architectes

CFC

**CONTRACTANTS**

**Maîtrise d'œuvre :** NUNC Architectes, MIZRAHI, PRAXYS

**DATES CLÉS**

**2022 :** démarrage des travaux

**2023 :** prise de possession

**CHIFFRES CLÉS**

**3 000 m<sup>2</sup>** de surface de plancher

**2 000** heures d'insertion

## CENTRE PÉNITENTIAIRE DE LILLE-LOOS NORD (59)

OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES  
EN ÉTUDES



Depuis février 2020, l'intégration des prescriptions de la préfecture pour la mise en conformité face au risque SEVESO, lié à l'activité industrielle de production de chlore dans la zone industrielle de Loos, structure les études de conception. Le chantier démarrera en 2022.



Centre pénitentiaire de Lille-Loos © Reichen et Robert & Associés

**CONTRACTANTS**

**Entreprises (mandataire) :** Bouygues bâtiment nord-est (mandataire), Bouygues bâtiment grand ouest, Bouygues bâtiment centre sud-ouest, Colas nord-est

**Architecte :** Reichen et Robert et associés

**Bureaux d'études :** Egis bâtiments nord

**DATES CLÉS**

**2022 :** démarrage des travaux

**2025 :** prise de possession

**CHIFFRES CLÉS**

**43 934 m<sup>2</sup>** de surface de plancher

**720** places en centre de détention

**120** places en SAS

**45 000** heures d'insertion



## CENTRE PÉNITENTIAIRE DE DUCOS – RÉNOVATION UNITÉ SANITAIRE/ SMPR

MARTINIQUE (972)

OPÉRATIONS PÉNITENTIAIRES

EN ÉTUDES



Lors de sa dernière extension, livrée en 2016, la capacité théorique de l'établissement a été portée à 730 places, soit une augmentation de 60 % de la capacité initiale. Cette évolution de capacité a nécessité l'adaptation de tous les services communs : parloirs, greffe, écrou, cuisine, administration, etc. Les travaux se faisant en site occupé et de ce fait en opérations à tiroir, la dernière phase concerne la restructuration-extension de l'unité sanitaire qui comprend, d'une part, l'unité de consultation de soins ambulatoires (UCSA) et, d'autre part, le service médical psychiatrique régional (SMPR).

Un pôle commun est également prévu pour accueillir les fonctions mutualisées telles que secrétariat et archivage, et les locaux du personnel de l'UCSA et du SMPR.

Le programme de la restructuration est étroitement lié à la réalisation de la future structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) qui accueillera la buanderie centrale du site.



Centre pénitentiaire de Ducos © Drone Caraïbes

### UCSA SMPR

#### DATES CLÉS

**2<sup>nd</sup> semestre 2021** : sélection de la maîtrise d'œuvre  
**2022** : appel d'offres travaux  
**T1 2023 - T2 2025** : travaux en deux phases (UCSA puis SMPR)  
**T3 2025** : prise de possession

#### CHIFFRES CLÉS

**1 100 m<sup>2</sup>** de surface utile  
Extension de surface existante de **85 m<sup>2</sup>**

### SAS DUCOS

#### DATES CLÉS

**Septembre 2021** : notification du marché de conception-réalisation  
**2<sup>nd</sup> semestre 2022** : démarrage des travaux  
**2024** : prise de possession

#### CHIFFRES CLÉS

**3 000 m<sup>2</sup>** de surface de plancher  
**2 000 heures** d'insertion

## CENTRE DE DÉTENTION DE COMTAT VENAISSIN (VAUCLUSE, 84)

La consultation pour la réalisation du nouveau centre de détention d'une capacité de 400 places sur la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue a été lancée en novembre 2020.

Le projet localisé dans un secteur agricole comptera environ 2,5 ha de compensation écologique de type pelouse à brachypode.

La coordination avec le conseil départemental permet la réalisation d'une desserte routière optimisée du futur établissement.

L'enquête publique s'effectue au second trimestre 2021.

#### DATES CLÉS

**Novembre 2020** : lancement de la consultation en conception-réalisation  
**2022** : notification du marché de conception-réalisation  
**2025** : prise de possession

#### CHIFFRES CLÉS

**26 600 m<sup>2</sup>** de surface de plancher  
**400 places** en centre de détention  
**40 000 heures** d'insertion

## CENTRE PÉNITENTIAIRE DE HAUTE-GARONNE (MURET)

Le nouvel établissement de Muret d'une capacité de 600 places répond à la problématique de la surpopulation carcérale des établissements existants de la région toulousaine.

L'enquête publique a eu lieu au premier trimestre 2021 et la consultation des groupements est en cours.

#### DATES CLÉS

**Du 25 janvier au 1<sup>er</sup> mars 2021** : enquête publique  
**Mai 2021** : lancement de la consultation  
**2022** : notification du marché de conception-réalisation  
**2026** : prise de possession

#### CHIFFRES CLÉS

**37 000 m<sup>2</sup>** de surface de plancher  
**615 places**

## CENTRE PÉNITENTIAIRE DE SEINE-SAINT-DENIS (TREMBLAY-EN-FRANCE)

Le centre pénitentiaire de Seine-Saint-Denis a pour finalité l'unification de deux structures : l'existant sur la commune de Villepinte et le futur établissement sur Tremblay-en-France. L'objectif est de disposer à terme de 1 295 places dont 715 places neuves.

Les principaux enjeux sont la mutualisation des espaces (administration, ateliers, sûreté, etc.), l'inscription environnementale du bâtiment dans le territoire et le phasage des travaux qui se dérouleront en partie en site occupé.

Le dialogue compétitif a été ouvert en novembre 2020, pour une notification du marché au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

#### DATES CLÉS

**Juin 2020** : lancement de la consultation  
**Septembre - octobre 2020** : enquête publique  
**2022** : notification du marché de conception-réalisation  
**2026** : livraison

#### CHIFFRES CLÉS

**51 000 m<sup>2</sup>** de surface de plancher  
**715 places**  
**60 000 m<sup>2</sup>** heures d'insertion

## PRISON INSERR DU PAS-DE-CALAIS (ARRAS)

OPÉRATIONS JUDICIAIRES

EN ÉTUDES



Les prisons InSERR (« innover par des structures expérimentales de responsabilisation et de réinsertion par l'emploi ») sont des établissements à visée expérimentale entièrement centrés sur la formation et le travail et ayant vocation à accueillir des personnes détenues avec un faible reliquat de peine (entre 1 an et 2 ans). La commune de Saint-Laurent-Blangy, près d'Arras, sera la première à accueillir ce nouveau type d'établissement. Les études engagées en 2020 ont permis le lancement de l'AAP du marché de conception-réalisation en avril 2021. La livraison de l'établissement est prévue pour 2025.

#### DATES CLÉS

**Avril 2021** : lancement de la consultation  
**2022** : notification du marché de conception-réalisation  
**2023** : démarrage des travaux  
**2025** : livraison et mise en service

#### CHIFFRES CLÉS

**14 000 m<sup>2</sup>** de surface de plancher  
**180 places**



# L'agence

## P. 72 LA PRÉSENTATION DE L'AGENCE

P. 73 | Missions et statut

P. 74 | Le conseil d'administration

P. 76 | Cadre conventionnel de réalisation des opérations confiées à l'Agence

P. 79 | L'organisation de l'Agence avec sa tutelle

## P. 80 L'ORGANISATION DE L'AGENCE

P. 81 | La direction générale

P. 82 | L'organigramme

P. 84 | Les directions de programme et des services experts

P. 86 | La direction juridique, administrative et financière

2





# La présentation

## DE L'AGENCE



Centre pénitentiaire de Marseille - Les Baumettes 3 © Groupe 6 et WFA

## MISSIONS ET STATUT



L'APIJ, opérateur immobilier du ministère de la Justice, est un établissement administratif régi par le décret n° 2006-208 du 22 février 2006 modifié.



Palais de justice de Mont-de-Marsan © Jean-François Tremege

Construire, rénover et réhabiliter les palais de justice et les établissements pénitentiaires, les bâtiments des services de la protection judiciaire de la jeunesse, les écoles de formation du ministère, en France métropolitaine et outre-mer : telle est la mission de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ), principal service constructeur du ministère de la Justice. Elle réalise ses missions dans le cadre réglementaire des marchés publics.

Elle exerce en outre un rôle d'expert, conseiller du ministère de la Justice, sa tutelle, sur la définition de nouveaux programmes immobiliers – en collaboration avec les directions centrales ministérielles –

ainsi que sur toutes problématiques liées à l'immobilier : maîtrise du coût de la construction, politique d'assurances, développement durable et exploitation-maintenance.

L'Agence, lorsqu'elle intervient en qualité de maître d'ouvrage, est acteur de premier rang pour la gestion des acquisitions foncières et pour toutes les procédures associées (déclaration d'utilité publique, expropriation...).

L'Agence a également compétence pour conduire toutes les procédures d'acquisition foncière et toutes celles qui sont en application des codes de l'environnement et de l'urbanisme sur les projets confiés (déclarations d'utilité publique, mesures de compensation, concertations publiques).



Palais de justice d'Aix en Provence © Thierry Passerat



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



SAS de Caen © Nicolas Kelemen Architectes - Agence Schneider



SAS de Caen © Nicolas Kelemen Architectes - Agence Schneider

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice, était composé, en 2020, de :

#### PRÉSIDENT

- **M. Xavier LEFORT**  
Conseiller maître à la Cour des comptes  
(depuis le 02/07/2020)

#### MEMBRES DE DROIT

- La secrétaire générale ou son représentant  
(ministère de la Justice)

- Le directeur de l'administration pénitentiaire ou son représentant (ministère de la Justice)
- Le directeur des services judiciaires ou son représentant (ministère de la Justice)
- La directrice de la protection judiciaire de la jeunesse (ministère de la Justice)
- La directrice du budget ou son représentant (ministère chargé du Budget)
- Le directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature ou son représentant (ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie)
- Le directeur de l'immobilier de l'État ou son représentant (ministère du Budget et des Finances)

### PERSONNALITÉS DÉSIGNÉES PAR ARRÊTÉ DU GARDE DES Sceaux

- **M. Jean-Claude MARIN**  
Procureur général honoraire près la Cour de cassation
- **Mme Nathalie MORIN**  
Directrice départementale des finances publiques du Val-de-Marne
- **Mme Dominique MOYAL**  
Procureure générale près la cour d'appel de Poitiers (jusqu'au 13 avril 2021)
- **M. Régis VANHASBROUCK**  
Premier président de la cour d'appel de Lyon
- **M. Laurent RIDEL**  
Directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris (jusqu'au 13 avril 2021)

- **Mme Nadine PICQUET**  
Directrice interrégionale des services pénitentiaires de Bordeaux
- **M. Philippe ESTINGOY**  
Directeur général de l'Agence qualité

#### REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DE L'AGENCE

- **Mme Fabienne LEPRINCE**  
Cheffe de projet  
Suppléante : **Sophie MARTEL**, cheffe de projet
- **M. Thierry BLARD**  
Chef de projet  
Suppléant : **Léo KAHN**, chef de projet

Depuis l'arrêté du 13 avril 2021 sont nommés :

- **Mme Delphine CLOAREC**  
chef d'établissement de la maison d'arrêt d'Angers ;
- **M. Frédéric FEVRE**  
procureur général près la cour d'appel de Douai.

#### RÉUNIONS ET DÉLIBÉRATIONS

Le conseil d'administration de l'APIJ s'est réuni à trois reprises en 2020 : les 11 mars, 2 octobre et 5 décembre. Deux délibérations à distance, au sens de l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances

administratives à caractère collégial, ont également été organisées les 15 janvier et 24 juin 2020.

#### 78 DÉLIBÉRATIONS ONT ÉTÉ APPROUVÉES :

- 7 au titre des quitus, permettant ainsi de procéder à l'apurement de la comptabilité administrative et générale de l'établissement ;
- 21 concernant des opérations judiciaires dont 2 schémas directeurs ;
- 34 concernant des opérations pénitentiaires dont 2 schémas directeurs ;
- 1 pour l'approbation d'une nouvelle convention : une convention concernant le pôle pénitentiaire

et judiciaire de Saint-Laurent-du-Maroni ;

- 2 pour l'approbation d'avenants à des conventions : - avenant à la convention concernant le Conseil d'État ; - avenant à la convention concernant les logements de l'ENAP.
- 12 délibérations sur des sujets transversaux (rapport d'activité 2018, signature du bail pour les locaux de l'Agence en Guadeloupe) et le fonctionnement de l'établissement (compte financier, prime collective, dépenses accessoires, 3 budgets rectificatifs, budget initial, organisation du travail et des services, prestation sociale de l'Amicale) ;

- 1 pour l'approbation du projet d'extension des locaux de l'Agence à Okabé.

Plusieurs présentations ont par ailleurs été faites au conseil d'administration pour sa bonne information :

- bilan 2018 du contrat d'objectifs et de performance ;
- bilan du protocole de maîtrise d'ouvrage – PMOA ;
- bilan sur l'enquête de satisfaction 2018 ;
- audit RH conduit au printemps 2020 et son plan d'action.
- processus juridiques et administratifs en vue de la délibération du conseil d'administration en 2021 relative à l'intérêt général de l'opération de Baumettes 3.



SAS de Montpellier © Archi5 Prod



## CADRE CONVENTIONNEL DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS CONFIÉES À L'AGENCE



Le décret statutaire de l'Agence organise le cadre conventionnel de son intervention.



Centre des jeunes détenus de Fleury-Mérogis © Valero Gadan, Arnaud Hameau

Elle intervient en qualité de maître d'ouvrage dans le cadre d'un protocole qui définit le cadre conventionnel selon lequel l'Agence exerce la totalité des attributions de la maîtrise d'ouvrage pour les opérations qui lui sont confiées par le ministère de la Justice (dit « Protocole de maîtrise d'ouvrage »); par ailleurs, lorsque les montages opérationnels retenus avec la Chancellerie sont des contrats globaux, l'Agence intervient alors en tant que mandataire, et des conventions de mandat sont signées.

L'Agence signe également des conventions d'assistance au titre de ses missions d'expertise et d'assistance.

### LE PROTOCOLE DE MAÎTRISE D'OUVRAGE

Ce protocole a été renouvelé en 2017 pour une durée de cinq ans. Le texte a été travaillé en étroite collaboration avec les tutelles de l'établissement afin d'apporter les ajustements jugés utiles en retour d'expérience.

### LES CONVENTIONS DE MANDAT CONVENTION DE MANDAT SUR LA SÛRETÉ ACTIVE (FLEURY-MÉROGIS)

L'administration pénitentiaire a souhaité engager la rénovation des installations du système de sûreté

pénitentiaire active de la maison d'arrêt des hommes de Fleury-Mérogis dans sa globalité, puisque chaque système informatique qui sera renouvelé doit rester compatible avec l'ensemble de l'architecture. S'agissant de prestations à haut degré de technicité, l'administration pénitentiaire a établi qu'il était préférable, par l'intermédiaire d'un marché global de performance (article 35 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics), de confier au prestataire qui rénovera les équipements leur exploitation et leur maintenance sur une durée de 12 ans. La convention de mandat confie à l'APIJ la mission de rénovation du système de sûreté pénitentiaire active.

### CONVENTION DE MANDAT POUR LA RÉALISATION DE LA CITÉ DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE À SAINT-LAURENT-DU-MARONI

Conformément à l'accord de Guyane signé le 21 avril 2017 entre l'État et le collectif « Pour que la Guyane décolle », le ministère de la Justice prévoit l'implantation d'un tribunal judiciaire et d'un centre pénitentiaire à Saint-Laurent-du-Maroni.

Le conseil d'administration du 18 juin 2019 a approuvé le passage en phase opérationnelle des travaux de sécurisation et de gestion pour la réalisation du centre pénitentiaire.



ENAP © Javier Minassian-Ignacio Prego Architectures

La convention de mandat proprement dite a été approuvée au conseil d'administration de mars 2020.

### CONVENTION DE MANDAT POUR LA RÉALISATION DE LOGEMENTS À L'ÉCOLE NATIONALE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Afin de permettre l'accueil de plus de stagiaires au sein de l'École nationale de l'administration (ENAP) à Agen, une seconde extension a été envisagée. Elle prévoit notamment l'augmentation de la capacité d'hébergements. À ce titre, une convention de mandat entre l'Agence et le ministère de la Justice a été conclue en 2018 et approuvée lors du conseil d'administration du 20 septembre. Cette convention portant

sur la conception, la réalisation et l'exploitation-maintenance d'hébergements à destination des stagiaires de l'ENAP a fait l'objet d'un avenant approuvé lors du conseil d'administration du 13 novembre 2019.

### CONVENTION DE MANDAT SIGNÉE AVEC LE CONSEIL D'ÉTAT ET L'ACCORD DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

La commission des recours des réfugiés s'est installée à Montreuil en 2004. L'établissement, qui est devenu Cour nationale du droit d'asile (CNDA), est rattaché au Conseil d'État (CE) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Les principales fonctions de la juridiction sont réparties entre trois sites montreuillois. Le tribunal administratif (TA) a également son siège à Montreuil.

Le Conseil d'État souhaitant transférer ces juridictions sur le campus de l'AFPA à Montreuil, une fois celui-ci réhabilité, a confié à l'APIJ un mandat de maîtrise d'ouvrage pour la conduite de la réhabilitation de ce site au profit de la CNDA et du TA.

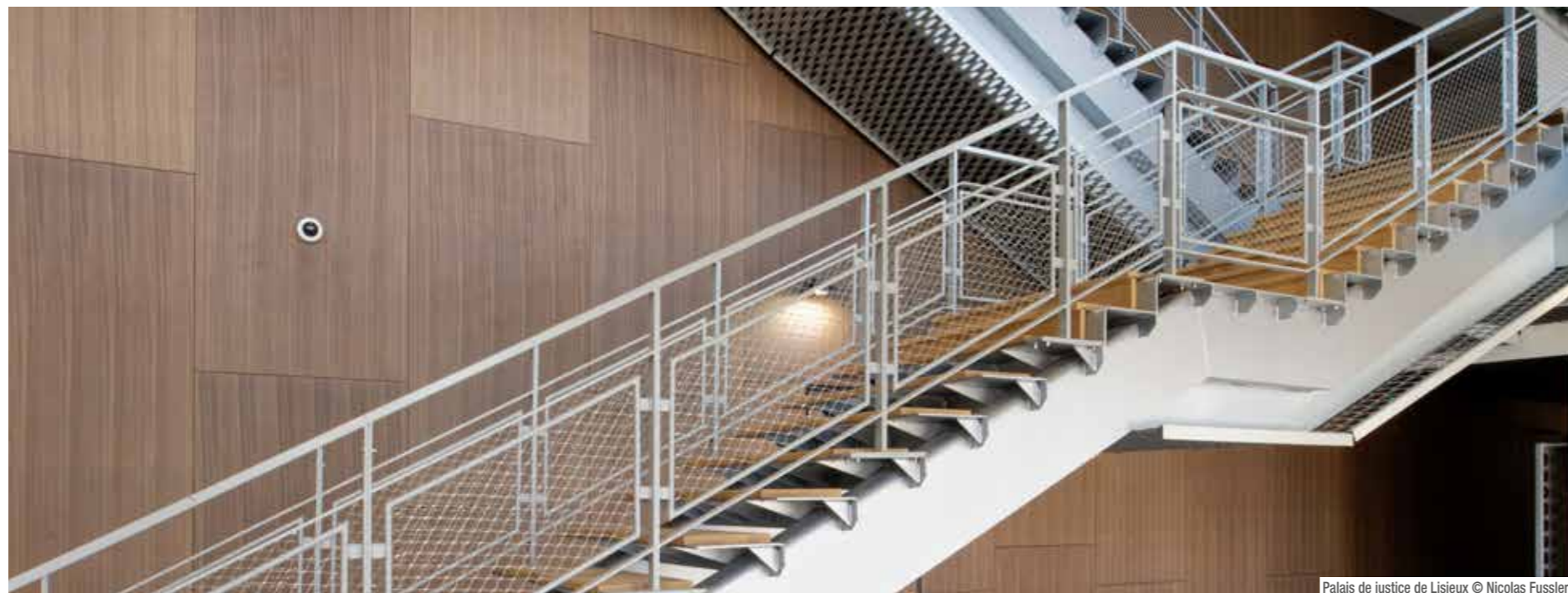
Cette convention a été approuvée par le conseil d'administration en juin 2018.

### CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA CITÉ JUDICIAIRE ET ADMINISTRATIVE DE SAINT-MARTIN

Une convention de groupement de commande entre l'APIJ et la préfecture de Guadeloupe a été réalisée en

novembre 2020 pour assurer la poursuite des études préalables et le lancement de la consultation pour le marché global de performance (MGP) relatif à la construction d'une cité administrative et judiciaire à Saint-Martin afin de regrouper les services régaliens sur un site unique. Ce projet est financé par France Relance. En janvier 2021, les parties sont convenues d'un avenant pour permettre à l'APIJ en tant que coordonnateur de mener la procédure de passation du MGP jusqu'au choix de l'attributaire.





Palais de justice de Lisieux © Nicolas Fussler

#### CONVENTION DE MANDAT POUR LA CONSTRUCTION DE LA CITÉ JUDICIAIRE EN GUYANE

La convention de mandat qui marque le passage en phase opérationnelle de l'opération de construction de la cité judiciaire en Guyane et d'un silo d'archives a été approuvée au conseil d'administration du 11 mars 2020.

Elle a fait l'objet d'un avenant approuvé en mars 2021, suite à la demande du conseil d'État, d'intégrer à cette réalisation le tribunal administratif.

#### LES CONVENTIONS D'ASSISTANCE

##### CONVENTION D'ASSISTANCE À LA DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE POUR LES ANTILLES ET LA GUYANE

Le secrétariat général du ministère et la direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) ont souhaité l'assistance de l'APIJ concernant les projets outre-mer de cette direction. Une convention décrit la nature et les contours des missions confiées à l'Agence, les modalités de commande dans le cadre de réunions annuelles de dialogue de gestion, et les modalités d'intervention de celle-ci.

Outre la conduite des opérations d'investissement d'un montant supérieur à 60 000 €, l'antenne Antilles-Guyane de l'Agence peut également réaliser des missions d'assistance pour la politique immobilière, l'exploitation et la maintenance du parc immobilier de la DPJJ.

Cette convention a été approuvée en juin 2018.

## L'ORGANISATION DE L'AGENCE AVEC SA TUTELLE

Dans le cadre de ses missions de maîtrise d'ouvrage, l'APIJ agit au nom et pour le compte du ministère de la Justice ; la Chancellerie conserve dans le même temps ses prérogatives relatives à la décision d'investir, la fixation des données de cadrage stratégiques, l'approbation des projets et le contrôle des conditions de réalisation des missions confiées à l'Agence.



Dans ces conditions, un ensemble d'instances structurent la relation tutélaire de l'APIJ avec la Chancellerie :

- **le conseil d'administration de l'APIJ** qui, par l'approbation des délibérations qui lui sont soumises, exerce ses prérogatives tutélaire ;
- **les réunions mensuelles**, organisées avec les services immobiliers du secrétariat général, de la direction des services judiciaires et de la direction de l'administration pénitentiaire, qui permettent de dresser un compte rendu sur



Centre pénitentiaire de Marseille - Baumettes 3 © Groupe 6 et WFA

l'actualité des opérations, solliciter des arbitrages et susciter des échanges ;

- **les réunions de travail opérationnelles** (foncier, programme, études...) permettant un échange technique sur les projets, préalable à des arbitrages éclairés par la tutelle ;
- **les dialogues de gestion trimestriels** avec le service concerné du secrétariat général du ministère de la Justice, dialogues dont les principaux thèmes sont la soutenabilité de la masse salariale et des principales dépenses de fonction-

nement (loyers, déplacements) et les démarches de progrès engagés par l'Agence (audit RH, contrôle interne).

Un contrat d'objectifs et de performance (COP) est également établi entre le ministère de la Justice et le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, qui assurent la cotutelle de l'opérateur, et l'APIJ. Il fixe un ensemble d'orientations stratégiques qui guideront les actions et les méthodes déployées par l'Agence. Un nouveau contrat de performance entrera en vigueur en 2021 sur trois ans.



Salle Rivero - Palais de justice de l'île de la Cité © APIJ



# L'organisation

## DE L'AGENCE



## LA DIRECTION GÉNÉRALE



L'Agence est dirigée, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2013, par Mme Marie-Luce Bousseton, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, renouvelée dans ses fonctions par décret du 9 août 2019.



Le comité de direction de l'APIJ © APIJ

La directrice générale préside chaque semaine le comité de direction (CODIR) composé en 2020 de la directrice adjointe à la directrice générale, de quatre directeur.rice.s chargé.e.s du pilotage et de la coordination des équipes de projet, du directeur juridique, administratif et financier, de la directrice adjointe au directeur juridique, administratif et financier, de la cheffe de cabinet et de la cheffe de service des ressources humaines.

Le CODIR est l'instance au sein de laquelle sont discutés les axes stratégiques des dossiers confiés à l'APIJ et sont établis les documents de référence et décisions de la directrice générale. Le CODIR orga-

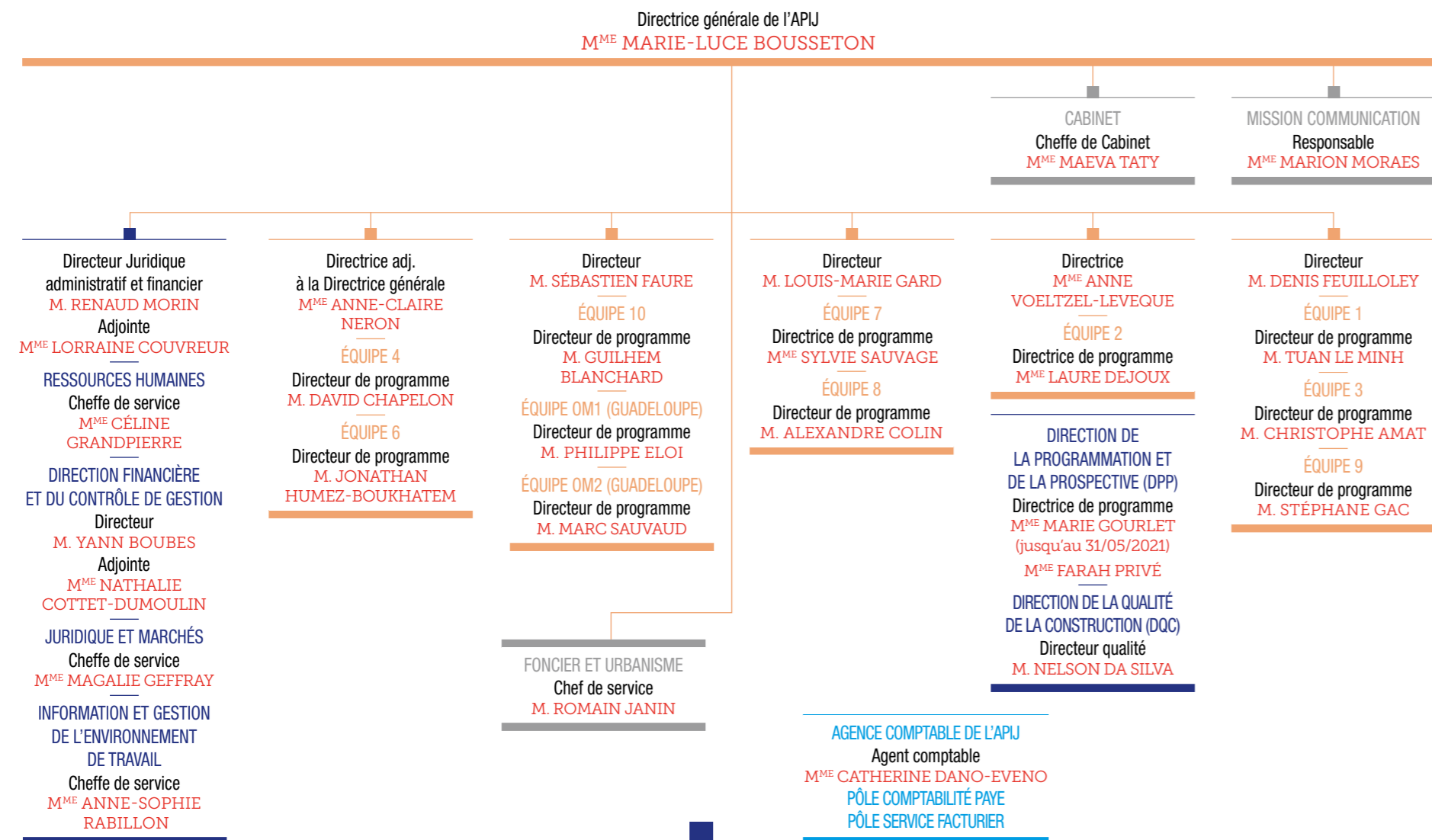
nise également les modalités d'application des actes du conseil d'administration.

Ce comité est complété par un conseil de direction mensuel auquel participent les membres du CODIR, les directeur.rice.s de programme, les chef.fe.s des services transversaux et l'agent comptable. Ce comité est tout à la fois un lieu d'information et de présentation de l'activité générale et des démarches transversales, et un lieu d'échanges où chacun peut porter à l'ordre du jour des thématiques nécessitant d'être débattues.



Palais de justice de Lisieux © Nicolas Fussler




**ORGANIGRAMME AU 01/06/2021**


L'agence © Diane Bernard



L'équipe Outre-mer © APIJ



## LES DIRECTIONS DE PROGRAMME ET DES SERVICES EXPERTS



L'Agence compte 12 directions de programme chargées de mener à bien l'ensemble des projets pénitentiaires et judiciaires confiés à l'Agence par sa tutelle, dont deux sont basées en Guadeloupe pour la conduite des projets sur les deux départements des Antilles. Les équipes conduisent les opérations, depuis les études préalables jusqu'à la livraison, puis au quitus.



Palais de justice de Lisieux © Nicolas Fussler

Composées de chef.fe.s de projet, d'un.e assistant.e et s'appuyant sur des secrétariats mutualisés, ces équipes sont dirigées par un.e directeur.rice de programme, lui-même piloté par l'un.e des cinq directeur.rice.s opérationnel.le.s. La pluralité des profils au sein d'une même équipe (architectes, ingénieur.e.s, urbanistes...) assure l'expertise nécessaire à la conduite des projets et permet de gérer les opérations à tous les stades.

Une réorganisation en septembre 2020, a, par ailleurs, conduit à repositionner les deux équipes situées en Guadeloupe sur des missions dans les deux départements antillais tandis que les opérations de Guyane ont été regroupées sous le pilotage d'une équipe basée à Paris disposant d'un chef de projet à Cayenne.

### TROIS VOILETS D'EXPERTISE TECHNIQUE

En appui aux directions de programme, trois directions déploient leur expertise très en amont, en phases d'études, au fil des phases des projets, puis post-réception via l'organisation d'audits :

#### LA DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET DE LA PROSPECTIVE (DPP)

Spécialisée dans la programmation architecturale, fonctionnelle, et technique des espaces et des bâtiments, elle établit les référentiels de programmation judiciaire et pénitentiaire et conduit toutes les réflexions prospectives dans ce domaine. Elle veille à la bonne prise en compte et à la transmission des évolutions programmatiques dans les projets conduits par les équipes opérationnelles. L'objectif est de contribuer à la maîtrise de la qualité d'usage des espaces et des bâtiments, à l'optimisation des coûts, à l'homogénéité entre les opérations. Elle assure la capitalisation des retours d'expérience et anime les

échanges avec les services des tutelles préparant les arbitrages de la Chancellerie. Dans le cadre du programme dit « de 15 000 places », une refonte complète du programme fonctionnel et technique pénitentiaire a été engagée en 2019 et poursuivie en 2020 afin d'intégrer les nouvelles orientations de la Chancellerie et les retours des audits de certains établissements existants. Le programme InSERRE, nouveau type d'établissement pénitentiaire, particulièrement focalisé sur la réinsertion par le travail, a fait l'objet de nombreux échanges avec l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP) et les directions métiers de la direction de l'administration pénitentiaire, permettant ainsi la

réalisation du programme générique et la pré-programmation de la première opération de ce type. Une réflexion a été conduite sur la standardisation des cellules pénitentiaires qui sera intégrée au programme de 8000 places. Une nouvelle version du programme générique judiciaire a aussi été réalisée en 2020 en lien avec les impacts de la réforme judiciaire et les nouvelles orientations guidées par la Chancellerie, notamment sur l'accueil du justiciable et sur les modes d'exercice professionnel des magistrats et des greffiers. La DPP produit également en régie des études de faisabilité et des schémas directeurs et s'attache à développer tous les outils méthodologiques au profit des équipes opérationnelles pour suivre l'analyse des

programmes et des projets spécifiques. Ainsi, la « boîte à outils » s'est enrichie en 2020 de plusieurs nouveaux supports à l'assistance opérationnelle. Cette direction comprend 4 personnes.

#### LE SERVICE FONCIER ET DE L'URBANISME

Il déploie une expertise et un savoir-faire opérationnel en matière de recherches et d'acquisitions foncières, ainsi que pour la conduite de toutes les procédures d'urbanisme et environnementales nécessaires à la mise en compatibilité des documents régissant le droit des sols. Il diligente toutes les procédures de maîtrise foncière pour le compte de la Chancellerie, en relation étroite avec les préfetures et les services locaux de

l'État. Ce service a été renforcé en 2019 puis en 2020 pour mener à bien l'ensemble des procédures des nombreux nouveaux projets demandés par la Chancellerie, pour faire face à la complexité croissante des enjeux de protection environnementale et assurer le suivi des engagements pris dans le domaine environnemental et agricole.

#### LA DIRECTION DE LA QUALITÉ DE LA CONSTRUCTION (DQC)

La qualité des constructions dépend de l'ensemble des acteurs qui interviennent lors de la construction d'un bâtiment. Cela passe notamment par une conception réfléchie, une bonne coordination des

corps de métier et une mise en œuvre des matériaux dans le respect des normes et règles professionnelles, afin de limiter les risques de sinistralité au cours de la vie du bâtiment. Créée en 2019, la direction de la qualité de la construction sensibilise les intervenants à l'acte de construire en présentant des retours d'expérience et en renforçant les contrôles qualité en phases de conception et d'exécution. Les séances d'information, de formation et outils de contrôle développés par la DQC permettent notamment aux opérationnels de porter le regard sur les sujets techniques sensibles et visent à mieux maîtriser des conceptions ou exécutions fautives.



Centre pénitentiaire de Lutterbach © Annie Gozard



## LA DIRECTION JURIDIQUE, ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE



### DÉVELOPPEMENT DU CONTRÔLE INTERNE

L'Agence a mis en place à la fin 2020 une cartographie des risques afin de développer une démarche de contrôle interne. L'identification des risques, au travers de cette cartographie couvrant l'ensemble du périmètre des missions transverses exercées par l'agence, et l'élaboration d'un plan d'action visent à apporter des réponses concrètes aux risques considérés comme sensibles. L'Agence poursuit ainsi son objectif de maîtrise et de sécurisation des processus de fonctionnement internes.



DAC de Baie Mahault © Kardham Cardete Huet Architecture

132  
AGENTS

38%  
D'HOMMES

1  
APPRENTI

62%  
DE FEMMES

### LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, l'activité du service des ressources humaines s'est maintenue à bon niveau pendant l'année 2020 afin d'accompagner les enjeux stratégiques de l'Agence. Les nécessaires adaptations aux décisions du Gouvernement ont accéléré la transformation digitale des missions du service, depuis la paye des agents et la gestion administrative jusqu'au recrutement et la formation.

La croissance des effectifs de l'APIJ s'est poursuivie en 2020 tout en préservant la diversité des profils qui font la richesse de l'établissement. C'est ainsi que 28 nouvelles personnes ont rejoint l'APIJ en 2020 (dont 19 parmi les métiers opérationnels) et que 5 personnes sont venues apporter un renfort ponctuel aux équipes et services de l'établissement.

La formation professionnelle fait partie des axes stratégiques de l'agence en contribuant au développement des compétences des agents et au partage des connaissances. L'année 2020 a été l'occasion d'expérimenter les formations à distance et plusieurs formations ont été organisées par visioconférence

33%  
DE FONCTIONNAIRES  
EN DÉTACHEMENT

67%  
DE CONTRACTUELS

3,15 JOURS  
(MOYENNE ANNUELLE  
DU NOMBRE DE JOURS DE  
FORMATION PAR AGENT)



Centre pénitentiaire de Marseille - Les Baumettes 3 © Groupe 6 et WTA

afin de continuer à accompagner les agents dans la conduite de leurs projets professionnels ou personnels tout au long de l'année, tout en maintenant les formations en présentiel lorsque cela était possible. 131 agents ont pu bénéficier d'au moins une formation au cours de l'année, soit la quasi-totalité des effectifs de l'agence.

### LE SERVICE JURIDIQUE ET DES MARCHÉS

L'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire entraînant l'interruption de plusieurs chantiers et nécessitant la mise en place de mesures et de dispositions spécifiques pour permettre la reprise des opérations.

L'activité du service en a été fortement impactée pour accompagner les équipes opérationnelles face aux difficultés exceptionnelles d'exécution des opérations en cours et afin de mettre en place les mesures prévues par l'État (exemple : augmentation du taux de l'avance).

Dans le cadre du contrôle interne, la commission des marchés a été remise en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 avec un fonctionnement modifié puisqu'elle se prononcera avant le lancement de la consultation et avant l'attribution sur les marchés, avenants, conventions dont la liste a été établie en amont par le comité de direction.

Dans un contexte de fort renouvellement des effectifs de l'APIJ, deux sessions de formation relatives à la sous-traitance ont été organisées afin de leur donner les bons réflexes et outils nécessaires de sécurisation juridique de leurs opérations.

Enfin, dans un souci d'amélioration des performances énergétiques, les premiers marchés globaux de performance (MGP) ont été lancés (Saint-Laurent-du-Maroni, Saint-Martin, Montreuil).

Un groupe de travail composé de la référente MGP au sein du service a été mis en place.

3  
EXPERTISES EN COURS

72  
CONSULTATIONS

52  
MARCHÉS ET  
56 AVENANTS







CFC de Fleury-Mérogis © Nunc Architectes

### LA DIRECTION FINANCIÈRE ET DU CONTRÔLE DE GESTION

La fusion du service du contrôle de gestion et du service budgétaire et financier opérée fin 2019 par la création d'une direction financière et du contrôle de gestion a produit ses pleins effets en 2020. Il convient de mentionner la mise en place tout au long de l'année 2020 de dialogues de gestion avec le secrétariat général du ministère de la Justice, dialogues qui favorisent une approche partagée en matière de prévision et de pilotage des dépenses de personnel et de fonctionnement.

Un audit sur les délais de paiement a été réalisé, permettant de mettre en avant les points les plus bloquants dans la chaîne des paiements. Des solutions ont ainsi pu être intégrées dans l'actualisation du guide des procédures financières et comptables qui s'est déroulée tout au long du second semestre en lien avec les assistants (de projet et juridiques) et le SFACT/AC.

Le processus concernant les quitus a également été revu pour mieux cibler les opérations pouvant réellement faire l'objet d'un quitus, et mieux maîtriser les engagements pris pour les conseils d'administration.

### LE SERVICE D'INFORMATION ET DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL (SIGET)

#### ANTICIPATION ET RÉACTIVITÉ FACE À LA CRISE SANITAIRE

La situation sanitaire depuis mars 2020 a conduit le SIGET à adapter l'environnement de travail des différents sites qu'il gère et son offre de service pour assurer la sécurité des agents et la continuité de service. Le confinement avait été anticipé et le SIGET a pu équiper l'ensemble des agents dont la fonction est télétravaillable en ordinateur portable dès le 13 mars puis en écran, clavier et souris.

Une solution de « visio » a également été déployée, permettant à tous les agents confinés de poursuivre leur activité. Le retour en présentiel a été spécifiquement préparé, avec une mise à jour de la signalétique (affichage, respect des distances de sécurité), une prestation de désinfection des salles de réunion et des points de contact renforcée en milieu de journée, une distribution régulière de masques en tissu et des kits pour les déplacements professionnels.

#### LES SYSTÈMES D'INFORMATION, UNE DÉMARCHE DE MODERNISATION

Le SIGET a porté une attention particulière à l'état et à l'évolution des équipements et des solutions infor-

matiques de son parc de manière à garantir à chaque agent une qualité et un confort de travail. Au-delà des thématiques liées à la visioconférence, les systèmes d'information RH et comptables ont fait l'objet de nombreuses évolutions, notamment au regard des mises en conformités réglementaires (DSN, sécurisation de la paye, préparation à la dématérialisation du bulletin de paye) mais également en termes techniques (montées de version des serveurs et bases Oracles). En complément, un audit de l'intranet de l'Agence en vue de sa modernisation a été lancé en fin d'année.

#### UNE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL RENFORCÉE

Après le déménagement du siège en 2018, c'était au tour de l'antenne Antilles-Guyane, dès janvier, de découvrir son nouvel environnement de travail. De nouveaux locaux ont été investis à Baie-Mahault, permettant d'accueillir les deux équipes ultramarines dans des conditions équivalentes à celles de la métropole. Au-delà du projet d'aménagement de ces locaux, le SIGET a procédé au renouvellement de l'infrastructure informatique de l'antenne, désormais pleinement raccordée à celle de Paris. Deux agents SIGET et un prestataire informatique sont venus en appui aux équipes sur place pour procéder à l'installation définitive dans les nouveaux

locaux. L'APIJ étant parallèlement confrontée à une problématique de manque d'espace en métropole, il a été acté la location de surfaces supplémentaires de bureaux dans le prolongement des locaux qu'elle occupe au Kremlin-Bicêtre. Le SIGET a été chargé d'aménager ce nouvel espace de travail, comprenant notamment une salle de réunion, sept bureaux et un local pour les représentants du personnel. Les travaux ont été réceptionnés début septembre.

Enfin, le SIGET a été mis à contribution pour l'installation de la « base vie » à l'Île de la Cité, pour l'équipe opérationnelle en charge des travaux sur place.



SAS d'Avignon © Architecture Studio

2 076 DEMANDES D'INTERVENTION INFORMATIQUES ET LOGISTIQUES

444 DOSSIERS DE FRAIS DE DÉPLACEMENT TRAITÉS

1 417 DEMANDES DE PAIEMENT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT



# Le rapport

FINANCIER

P. 92 | Contexte 2020

P. 92 | L'exécution  
du budget

3





## CONTEXTE

2020

L'année 2020 a été marquée par une augmentation du niveau des ETPT dans un contexte de maintien de la concurrence entre employeurs publics et privés réalisant de la maîtrise d'ouvrage, et ce, en dépit de la crise sanitaire.



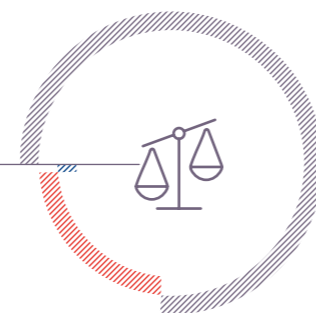
Palais de justice de l'île de la Cité © APIJ

L'EXÉCUTION  
DU BUDGETSYNTHÈSE  
DE LA GESTION 2020

Le solde budgétaire de l'exercice 2020 est **excédentaire** de **703 817 €**, contre une prévision de déficit à hauteur de 332 381 € au budget initial.

L'EXÉCUTION  
DU BUDGET EN DÉPENSE

- Personnel : 9 774 113 €
- Fonctionnement : 2 909 915 €
- Investissement : 114 000 €



La non-atteinte du plafond d'emplois en 2020 s'inscrit dans ce contexte de difficultés de recrutement, sur des fonctions opérationnelles comme transverses. La refonte du cadre de gestion entend précisément répondre à cette difficulté. Cette refonte, en cours, se double de la réalisation, en 2020, d'un audit des ressources humaines et de la mise en œuvre d'une feuille de route sur les questions de management, de gestion des ressources humaines et de qualité de vie au travail.

En matière de fonctionnement et d'investissement, l'APIJ a poursuivi son travail de remise à plat engagé en 2019. Aucun budget rectificatif (BR) n'a été présenté en 2020 en matière de fonctionnement, alors même que 3 BR avaient été nécessaires en 2019.

La mise à niveau des équipements informatiques pour permettre le télétravail dans les meilleures conditions, la finalisation du déménagement de l'équipe en outre-mer et la mise à disposition de bureaux supplémentaires dans l'extension sur le site OKABE constituent des faits marquants en matière de fonctionnement de l'agence en 2020.

Il convient enfin de mentionner la poursuite des dialogues de gestion trimestriels avec le secrétariat général du ministère de la Justice, dialogues dont les principaux thèmes sont la soutenabilité de la masse salariale et des principales dépenses de fonctionnement (loyers, déplacements), et les démarches de progrès engagées par l'agence (audit RH, contrôle interne).



Centre pénitentiaire de Gradignan © Archi5 Prod

L'année 2020 a notamment permis de réaliser, en plus des dépenses usuelles (loyer, charges, maintenance...), la finalisation du déménagement des équipes ultra-marines, et des achats de matériels pour le télétravail et liés à la COVID-19.

L'année 2020 a permis de réaliser les investissements suivants :

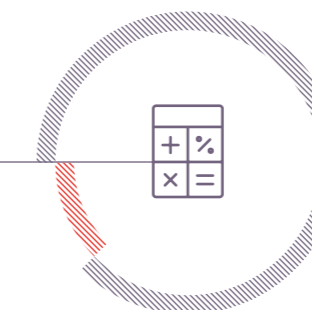
- renouvellement prévu du parc informatique et généralisation du télétravail (67 000 €) : achat de PC portables en complément, de grands écrans/claviers pour l'efficacité d'un fonctionnement prolongé à distance ;
- achat de mobiliers immobilisables (14 000 €).

L'EXÉCUTION DU BUDGET  
EN RECETTES

La subvention pour charges de service public a été versée à hauteur de 13 200 000 €.

Les autres recettes correspondent :

- à des remboursements par l'assurance maladie des indemnités journalières : 30 000 €
- à la mise en œuvre de la convention avec le Conseil d'État : 210 000 €
- à des remboursements de charges par le propriétaire des locaux précédemment occupés par l'APIJ



## Mouvements en crédits de paiement (CP) réalisés au cours de l'exercice 2020

| Opérations ou regroupement d'opérations de même nature      | Comptes   | Débit (C1)            | Crédit (C2)           |
|---|---|-----------------------|-----------------------|
| PROTOCOLE JUDICIAIRE ET CONVENTIONS JUD                     | 443413000/443411000/<br>443417000/443411000                     | 48 871 841,54         | 48 945 148,94         |
| PROTOCOLE PÉNITENTIAIRE ET CONVENTIONS PEN                  | 443480000/443450000/443486000/<br>443491000/443481000/443483000 | 117 686 526,70        | 118 076 538,08        |
| CONVENTION SAINT-LAURENT-DU-MARONI                          | 443492000   | 52 714,23             | 450 000               |
| CONVENTION D'ASSISTANCE AU CONSEIL D'ÉTAT - TA DE MONTREUIL | 443490000   | 263 406,91            | 200 000               |
| <b>TOTAL</b>  |   | <b>166 874 489,38</b> | <b>167 671 687,02</b> |



DAC de Nîmes © Synthèse Architecture

## LES OPÉRATIONS HORS BUDGET

Pour l'ensemble des opérations immobilières, l'APIJ agit, dans le cadre d'un mandat, pour le compte du ministère de la Justice. Ces opérations pour compte de tiers se pilotent par la trésorerie et sont imputées, en comptabilité, en compte de tiers. Elles n'ont donc pas d'effet sur le compte de résultat mais apparaissent dans le bilan et impactent la trésorerie de l'établissement.

## LES QUITUS

L'APIJ poursuit l'apurement budgétaire des opérations par les quitus. En 2020, 7 opérations ont fait l'objet d'un quitus.

LA TRÉSORERIE  
DE L'ÉTABLISSEMENT

Le solde global de trésorerie au 31/12/2020 s'établit à 7 381 401 €, selon le détail ci-contre :



- 4 432 442 € au titre du budget de fonctionnement
- 2 949 059 € au titre des opérations immobilières



## LISTE DES SIGLES UTILISÉS



|                          |   |          |   |            |  |          |   |
|--------------------------|---|----------|---|------------|--|----------|---|
| <b>A</b>                 |   | <b>D</b> |   | <b>I</b>   |  | <b>S</b> |   |
| AAPC                     | Appel public à candidature  | DEAL     | Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement                               | IDC        | Île de la Cité   | SAS      | Structure d'accompagnement vers la sortie                       |
| AFPA                     | Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes        | DIECCTE  | Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi | INRAP      | Institut national de recherches archéologiques préventives   | SAR      | Service administratif régional                                  |
| AMO                      | Assistance à maîtrise d'ouvrage                                       | DSN      | Déclaration sociale nominative  | <b>J</b>   |  | SCQ      | Schéma de contrôle qualité                                      |
| ARS                      | Agence régionale de santé   | DPJJ     | Direction de la protection judiciaire de la jeunesse  | JIRS       | Juridictions interrégionales spécialisées  | SIGET    | Service d'information et de l'environnement de travail régional |
| ATIGIP                   | Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle | DPP      | Direction de la programmation et de la prospective  | <b>M</b>   |  | SMPR     | Service médico-psychologique régional                           |
| <b>B</b>                 |   | DQC      | Direction de la qualité de la construction  | MGP        | Marché global de performance   | SPIP     | Service pénitentiaire d'insertion et de probation               |
| BET                      | Bureau d'études techniques  | <b>E</b> |   | MOE        | Maîtrise d'œuvre   | <b>T</b> |   |
| BR                       | Budget rectificatif   | ENAP     | École nationale d'administration pénitentiaire  | MGP        | Marché public global de performance  | TA       | Tribunal administratif  |
| <b>C</b>                 |   | ETPT     | Équivalent temps plein travaillé  | MPGP       |  | TASS     | Tribunal des affaires de sécurité sociale                       |
| CA                       | Cour d'appel  | <b>G</b> |   | OFII-OPFRA | Office français de l'immigration et de l'intégration – Office français de protection des réfugiés et apatrides | TC       | Tribunal de commerce  |
| CJD                      | Centre des jeunes détenus   | GTB      | Gestion technique des bâtiments   | OM         | Outre-mer  | TCI      | Tribunal du contentieux de l'incapacité                         |
| CP                       | Crédit de paiement  | GPEC     | Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences                                       | OPPBTB     | Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics                                       | TI       | Tribunal d'instance   |
| CP                       | Centre pénitentiaire  | <b>H</b> |   | <b>U</b>   |  | TJ       | Tribunal judiciaire   |
| CPH                      | Conseil de prud'hommes  | HQE      | Haute qualité environnementale  | UCSA       | Unité de consultation de soins ambulatoires  | <b>V</b> |   |
| CPH                      | Conseil de prud'hommes  |          |   | VRD        | Voirie et réseaux divers   |          |   |
| CODIR                    | Comité de direction   |          |   |            |  |          |   |
| COORDONNATEUR SPS (CSPS) | Coordonnateur de sécurité et de prévention de la santé                |          |   |            |  |          |   |
| COP                      | Contrat d'objectifs et de performance                                 |          |   |            |  |          |   |
| CNDA                     | Cour nationale du droit d'asile                                       |          |   |            |  |          |   |



Centre pénitentiaire de Caen Ifs © Architecture Studio

**Directrice de la publication :**  
Marie-Luce Bousseton

**Document édité par :**  
Marion Moraes, mission communication

**Crédit photographique de la couverture :**  
Palais de justice de Lisieux © Nicolas Fussler

**Conception graphique & impression :**  
AGENCEZEBRA.COM

Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.



[www.apij.justice.fr](http://www.apij.justice.fr)

---

Immeuble Okabé  
67, avenue de Fontainebleau  
94270 Le Kremlin-Bicêtre  
Tél.: +33 (0)1 88 28 88 00



APIJ